



**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

FIPI/R1111(Bi)

**FAO
Fisheries and
Aquaculture Report**

**Rapport sur les
pêches et l'aquaculture**

ISSN 2070-6987

**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE**

Report of the ninth session of the

COMMITTEE ON AQUACULTURE

Marrakech, Morocco, 24–26 February 2015

Rapport de la neuvième session du

COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Marrakech, Maroc, 24-26 février 2015



GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Report of the ninth session of the
COMMITTEE ON AQUACULTURE
Marrakech, Morocco, 24–26 February 2015

Rapport de la neuvième session du
COMITÉ DE L'AQUACULTURE
Marrakech, Maroc, 24-26 février 2015

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views or policies of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-008770-2

© FAO, 2015

FAO encourages the use, reproduction and dissemination of material in this information product. Except where otherwise indicated, material may be copied, downloaded and printed for private study, research and teaching purposes, or for use in non-commercial products or services, provided that appropriate acknowledgement of FAO as the source and copyright holder is given and that FAO's endorsement of users' views, products or services is not implied in any way.

All requests for translation and adaptation rights, and for resale and other commercial use rights should be made via www.fao.org/contact-us/licence-request or addressed to copyright@fao.org.

FAO information products are available on the FAO website (www.fao.org/publications) and can be purchased through publications-sales@fao.org.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

This is the final report approved by the participants at the ninth session of the Committee on Aquaculture of the General Fisheries Commission for the Mediterranean, held in Marrakech, Morocco, from 24 to 26 February 2015.

The material in the appendixes is reproduced as submitted.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le présent document est le rapport final adopté par les participants de la neuvième session du Comité de l'aquaculture de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée tenue à Marrakech, Maroc, du 24 au 26 février 2015.

Les documents des annexes sont reproduits tels qu'ils ont été fournis.

FAO General Fisheries Commission for the Mediterranean/Commission générale des pêches pour la Méditerranée. 2015. *Report of the ninth session of the Committee on Aquaculture. Marrakech, Morocco, 24–26 February 2015 / Rapport de la neuvième session du Comité de l'aquaculture. Marrakech, Maroc, 24-26 février 2015.* FAO Fisheries and Aquaculture Report / FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture No. 1111. Rome, FAO. 45 pp.

ABSTRACT

The ninth session of the Committee on Aquaculture (CAQ) of the General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM) was held in Marrakech, Morocco, from 24 to 26 February 2015. The session was attended by delegates from GFCM Members, observers from the International Organisation for the Development of Fisheries in Eastern and Central Europe (Eurofish), the Centre for Marketing Information and Advisory Services for Fishery Products in the Arab Region (Infosamak), and the International Union for Conservation of Nature (IUCN), as well as representatives of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the GFCM Secretariat. The agenda also included a special session of the Information System for the Promotion of Aquaculture in the Mediterranean (SIPAM), which examined aspects related to online consultation of GFCM aquaculture data. During its ninth session, the Committee reviewed its intersessional activities and the outcomes of its working groups, and discussed important issues regarding its functioning and reorganization in light of the ongoing amendment of the GFCM legal and institutional framework, with a view to proposing a new reference framework to the next annual session of the GFCM. The Committee also endorsed the conclusions of the Regional Aquaculture Conference “Blue Growth in the Mediterranean and the Black Sea: developing sustainable aquaculture for food security” (Italy, December 2014), agreed upon actions towards the development of national aquaculture platforms in order to support the GFCM Aquaculture Multistakeholder Platform (AMShP) and formulated advice on the following aspects: (i) sustainable management of coastal lagoons; (ii) use of regional indicators to monitor sustainable aquaculture development; (iii) use of environmental monitoring programmes (EMP); (iv) aquaculture stock enhancement; and (v) data reporting for the transmission of information on aquaculture production centres. Finally, the Committee adopted its work programme for 2015–16.

RÉSUMÉ

Le Comité de l'Aquaculture (CAQ) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée a tenu sa neuvième session à Marrakech, Maroc, du 24 au 26 février 2015. Ont participé à la session des délégués des pays membres de la CGPM, des observateurs de l'Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (Eurofish), du Centre d'information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans la région arabe (Infosamak), et de l'Union internationale pour la conservation de la nature, ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Secrétariat de la CGPM. L'ordre du jour prévoyait en outre une séance spéciale consacrée au Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM), durant laquelle ont été examinés les aspects relatifs à la consultation en ligne des données de la CGPM sur l'aquaculture. Pendant sa neuvième session, le Comité a passé en revue ses activités ainsi que les résultats de ses groupes de travail pendant la période intersessions et a examiné des questions importantes concernant son fonctionnement et sa réorganisation, à la lumière de la modification en cours du cadre juridique et institutionnel de la CGPM, et ce en vue de proposer un nouveau cadre de référence à la prochaine session annuelle de la CGPM. Le Comité a par ailleurs approuvé les conclusions de la Conférence régionale sur l'aquaculture «La Croissance bleue en Méditerranée et en mer Noire: développer une aquaculture durable à l'appui de la sécurité alimentaire» (Italie, décembre 2014), est convenu d'un certain nombre d'actions à mener en faveur du développement de plateformes aquacoles nationales à l'appui de la Plateforme aquacole multi-acteurs de la CGPM (AMShP) et a formulé des avis sur les aspects suivants: (i) gestion durable des lagunes côtières, (ii) utilisation d'indicateurs régionaux pour le suivi du développement durable de l'aquaculture, (iii) utilisation de programmes de surveillance environnementale, (iv) amélioration des stocks aquacoles et (v) relevé des données pour la transmission d'informations sur les centres de production aquacoles. Enfin, le Comité a adopté son programme de travail pour 2015-16.

CONTENTS

Opening and arrangements for the session	1
Relevant recommendations of the thirty-seventh and thirty-eighth sessions of the GFCM	1
Relevant information related to the amendment of the GFCM Agreement concerning the Committee on Aquaculture	2
Activities of the Committee on Aquaculture during the intersessional period 2013–14	2
Special session of the Information System for the Promotion of Aquaculture in the Mediterranean (SIPAM)	3
Progress in launching the Aquaculture Multistakeholder Platform (AMShP)	4
Outcomes of the Regional Aquaculture Conference	5
Aspects related to the functioning of the CAQ and its reorganization	5
Formulation of advice and priorities in the field of aquaculture management and research	6
Proposed work programme 2015–16 including within the GFCM Framework Programme	7
Election of the CAQ Bureau	9
Any other matters	10
Date and place of the tenth session	10
Adoption of the report	10

TABLE DES MATIÈRES

Ouverture et organisation de la session	11
Recommandations pertinentes formulées par la CGPM à ses trente-septième et trente-huitième sessions	11
Informations liées à la modification de l'Accord portant création de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée concernant le Comité de l'aquaculture	12
Activités du Comité de l'aquaculture pendant la période intersessions 2013-14	12
Séance spéciale consacrée au Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)	13
Avancées relatives au lancement de la Plateforme aquacole multi-acteurs	15
Conclusions de la Conférence régionale sur l'aquaculture	16
Éléments ayant trait au fonctionnement et à la réorganisation du Comité de l'aquaculture	16
Formulation d'avis et priorités en matière de gestion et de recherche aquacoles	17
Programme de travail proposé pour 2015-16, y compris au titre du Programme-cadre de la CGPM	18
Élection du Bureau du Comité de l'aquaculture	20
Questions diverses	21
Date et lieu de la dixième session	21
Adoption du rapport	21

APPENDIXES/ANNEXES

Appendix 1: Agenda	22
Annexe 1: Ordre du jour	23
Appendix 2 / Annexe 2: List of participants / Liste des participants	24
Appendix 3: List of documents	32
Annexe 3: Liste des documents	33
Appendix 4 / Annexe 4: Opening speeches / Allocutions d'ouverture	34
Appendix 5 / Annexe 5: Proposed reference framework for the Committee on Aquaculture / Proposition de cadre de référence du Comité de l'aquaculture (en anglais seulement)	40
Appendix 6 / Annexe 6: Data reporting scheme for the transmission of information on aquaculture production centres in line with Recommendation GFCM/35/2011/6 / Schéma de transmission des données sur les centres de production aquacoles en accord avec la Recommandation CGPM/35/2011/6 (en anglais seulement)	43
Appendix 7 / Annexe 7: Data aggregation by access level for online consultation of GFCM aquaculture production statistics / Aggrégation des données par niveau d'accès pour la consultation en ligne des statistiques de la CGPM concernant la production aquacole (en anglais seulement)	44

OPENING AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION

1. The ninth session of the Committee on Aquaculture (CAQ) of the General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM) was held in Marrakech, Morocco, from 24 to 26 February 2015. The session was attended by delegates from GFCM Members, observers from the International Organisation for the Development of Fisheries in Eastern and Central Europe (Eurofish), the Centre for Marketing Information and Advisory Services for Fishery Products in the Arab Region (Infosamak) and the International Union for Conservation of Nature (IUCN), as well as representatives of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the GFCM Secretariat. The list of participants is provided in Appendix 2 to this report.

2. The session was called to order by Mr François René, CAQ Chairperson, who welcomed and thanked delegations for their attendance, before giving the floor to the representative of the hosting country, Ms Zakia Driouich, Secretary General of the Department for Maritime Fisheries, who welcomed participants on behalf of the Minister of Agriculture and Maritime Fisheries of the Kingdom of Morocco. She underscored the increasing emphasis placed by her country on aquaculture. She mentioned in this respect the recent “Halieutis” strategy launched in Morocco to boost sustainable aquaculture development in line with international standards, thanks to the active role played by the National Agency for the Development of Aquaculture (ANDA). Finally, she expressed hopes for constructive discussions and fruitful results towards common objectives.

3. Mr Michael Hage, FAO Representative in Morocco, addressed the audience on behalf of the FAO Director-General, Mr José Graziano da Silva. In stressing that FAO was aware of the major challenges faced by the expanding aquaculture sector as well as of its important contribution to food security, he underlined that, 20 years after the adoption of the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries, the time had come to strengthen cooperation among all stakeholders in order to ensure the sustainable development and good governance of aquaculture in the region.

4. Mr Abdellah Srouf, GFCM Executive Secretary, thanked the hosting country for the excellent organization of the meeting and underlined, on behalf of the GFCM Chairperson, Mr Stefano Cataudella, the importance of the session for the future work of the CAQ. After recalling the major achievements of the Committee since its creation, he stressed that this session should pave the way for a new functioning of the CAQ with a view to addressing major challenges for the future of the sector.

5. After presenting the agenda, which was adopted with minor changes as attached in Appendix 1 to this report, the GFCM Executive Secretary introduced delegations and observers and informed those present about the arrangements of the meeting.

6. The documents brought to the attention of the Committee are listed under Appendix 3 to this report. The full text of opening speeches is provided in their original language in Appendix 4.

RELEVANT RECOMMENDATIONS OF THE THIRTY-SEVENTH AND THIRTY-EIGHTH SESSIONS OF THE GFCM

7. The Executive Secretary presented a summary of the main GFCM decisions relevant to the CAQ as adopted by the Commission at its thirty-seventh and thirty-eighth sessions (May 2013 and 2014, respectively) and outlined in document GFCM:CAQ/IX/2015/2.

8. He recalled in particular that the Commission, at its thirty-seventh session, had endorsed the launching of the GFCM Aquaculture MultiStakeholder Platform (AMShP) and recommended the elaboration and adoption of guidelines for lagoon management, the conducting of pilot studies on sustainability indicators, and the establishing of allocated zones for aquaculture (AZAs).

9. The guidelines for the sustainable management of coastal lagoons in the Mediterranean and the Black Sea had been consequently elaborated and endorsed at the thirty-eighth session of the

Commission, which also welcomed the attention given to restocking activities and shellfish culture and to the follow-up on the establishment of the AMShP.

RELEVANT INFORMATION RELATED TO THE AMENDMENT OF THE GFCM AGREEMENT CONCERNING THE CAQ

10. The Executive Secretary briefly recapped the main steps of the amendment process, which had followed a performance review carried out in 2009–11. Based on the outcomes of this exercise, the Commission had decided to amend its legal framework with the aim to update relevant provisions relating to its objectives and strategies while accounting for the need to adopt a subregional approach.

11. In this regard, the Executive Secretary reminded the Committee that the ad hoc Working Group on the Black Sea (WGBS) had been established to gather all Black Sea riparian States and address among others, subregion-specific aquaculture issues. The CAQ and WGBS coordinate among themselves to make sure that aquaculture priorities for the Black Sea subregion are properly taken into account.

12. The Executive Secretary then made particular mention of the new reference framework to be adopted for the CAQ within the ongoing amendment of the GFCM Rules of Procedure and Financial Regulations, inviting all delegates to launch an in-depth reflection and bring their contribution to the process.

13. In the ensuing discussion, delegates acknowledged the important progress made by the CAQ since its creation as well as its growing commitment to adapt to the rapid evolution of the sector over the past few years. In particular, the delegates of Spain and Tunisia underscored the positive results obtained through multistakeholder and consultative approaches and expressed the willingness to carry on efforts along this path. Mr François Simard, representative of the IUCN, added that cooperation and participation, including within multistakeholder platforms, were key to addressing issues connected to aquaculture development (e.g. environmental aspects linked to sustainable feed production, consumers, etc.).

ACTIVITIES OF THE COMMITTEE ON AQUACULTURE DURING THE INTERSESSIONAL PERIOD 2013–14

14. Mr François René, CAQ Chairperson, Mr Pablo Avila, CAQ first Vice-Chairperson, and Mr Davide Fezzardi, from the GFCM Secretariat, presented the intersessional activities undertaken within the framework of the CAQ, on the basis of document GFCM/CAQ/IX/2015/2 and related background documents GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9, Inf.10, Inf.11, Inf.13 and Inf.14. Such activities included the organization of pilot studies, workshops and trainings, collaboration with partner organizations in fields of common interest as well as ad hoc events such as the launch of the AMShP and the Regional Aquaculture Conference.

15. In praising the extensive range of activities and consistent results obtained during the CAQ intersession, the floor welcomed in particular the AMShP as a relevant forum to address common challenges and priorities and thus elaborate regional strategies. The opportunity provided by this platform to address key issues and identify appropriate solutions, in consultation with relevant stakeholders, was considered as valuable also in view of transposing it at the national level.

16. The results of the InDAM project on indicators and guidelines for sustainable aquaculture were strongly appreciated. Several delegations shared their experiences regarding the project's implementation, acknowledging its positive outputs in terms of methodologies for the use of indicators, awareness raising, and capacity building as well as the strong potential offered to proactively address sustainable aquaculture adapting to the needs and specificities of different countries. In this respect, the delegate of Italy stressed that the set of regional indicators selected during the different phases of the project could be used as a communication tool and that their

visibility should be enhanced at the regional level. This could take place once the indicators had been endorsed by the Commission.

17. Delegates commended the work done towards developing guidelines on a harmonized environmental monitoring programme (EMP) for marine finfish cage farming in the Mediterranean and the Black Sea, as foreseen in Resolution GFCM/36/2012/1 on the establishment of AZAs, adding that it represented a starting point to be used within the work of the AMShP. In concurring that the environmental aspects connected to aquaculture were crucial, they also agreed that the EMP guidelines could be further adapted according to the scale of aquaculture operations and in light of the impacts of other activities.

18. The Committee stressed that a good environmental monitoring programme associated with AZAs could improve the social acceptability of aquaculture while reducing negative environmental impacts. However, several challenges were still to be addressed given, in particular, the different understandings of the sustainability concept, the negative public perception of aquaculture, especially regarding tuna farming, the costs associated to the set-up of a regular monitoring programme, and the complex interactions among the different competent authorities.

19. The delegates of Algeria, Egypt and Morocco underlined the importance their countries attached to initiatives such as an EMP. In referring to their difficulties in implementing these programmes, they called for specific actions to analyse the real impact of an EMP on farming activities. The delegate of Morocco insisted on the importance of reaching a balanced perception of such farming activities, as these were not only a cause of environmental impacts but were affected too by other activities.

SPECIAL SESSION OF THE INFORMATION SYSTEM FOR THE PROMOTION OF AQUACULTURE IN THE MEDITERRANEAN (SIPAM)

20. Mr Mohamed Hadj Ali, SIPAM coordinator, opened this item of the agenda underlining the importance of the SIPAM network within CAQ activities in relation to aquaculture data collection and welcoming the recently appointed national focal points (NFPs).

21. Mr Federico De Rossi, from the GFCM Secretariat, summarized the activities carried out within the framework of SIPAM during the intersession as outlined in document GFCM:CAQIX/2015/Inf.6. These included IT developments (GFCM Extranet), compliance assessment of the aquaculture production statistics submitted to the GFCM as well as the ongoing collaboration with FAO and the Statistical office of the European Union (Eurostat) within the Coordinating Working Party on Fishery Statistics (CWP).

22. The Committee noted that in a number of countries, such as Morocco and Croatia, aquaculture activities were managed by separate administrations. This highlighted the need to appoint two NFPs (one for research and the other for administration in the case of Morocco) to ensure a flexible data submission. The Executive Secretary took this opportunity to recall that, according to their adopted terms of reference, NFPs were also supposed to ensure an appropriate internal coordination and follow-up of aquaculture data as well as information sharing between the relevant services in their countries and the GFCM.

23. Delegations expressed their appreciation of the enhanced user experience provided by the newly developed tools and advanced features for data submission and consultation. In this regard, the Executive Secretary informed those present that an ongoing revision of some FAO rules might have an impact on future IT strategies, without affecting however the level of services available to Members.

24. The GFCM Secretariat recalled the consensus expressed at the sixth session of the Compliance Committee (CoC) of the GFCM (May 2012) and eighth session of CAQ (February 2013) regarding the possibility of granting third parties access to aquaculture production data stored in

SIPAM. A proposal for data fields and aggregation according to two access levels (public and registered user) was presented.

25. The Committee welcomed the proposal and suggested that online consultation of GFCM aquaculture production statistics be granted to the public and to registered users according to data access level, as reported in Appendix 6, tentatively starting from 1 October 2015. The Committee also invited the CoC to consider the possibility of including specific provisions related to data access policy for GFCM aquaculture production statistics in Resolution GFCM/35/2011/2 on data confidentiality policy and procedures.

26. Mr Valerio Crespi, FAO Aquaculture Service (FIRA), informed those present about the National Aquaculture Sector Overview (NASO) collection and the web-based NASO map collection, underlining that most of GFCM countries had updated their information in due time, thanks to the strong collaboration between the FAO-FIRA, the GFCM Secretariat and the NFP network. Given the interest expressed in this work in relation with CAQ activities, the Committee agreed that a biennial update of NASO reports for GFCM countries could be made.

27. Regarding the transmission of information on aquaculture production centres by NFPs, the Committee endorsed the proposal for a new data reporting scheme in line with Recommendation GFCM/35/2011/6, as reproduced in Appendix 6 to this report.

28. In replying to a comment by the delegate of Italy, the Secretariat recalled that NFPs were allowed to cross-check the already transmitted data and possibly make corrections in the event of mistakes and/or inconsistencies.

PROGRESS IN LAUNCHING THE AQUACULTURE MULTISTAKEHOLDER PLATFORM (AMShP)

29. The GFCM Secretariat informed those present about the progress in implementing the AMShP as outlined in document GFCM/CAQ/IX/2015/2 and related document GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9. Particular mention was made of the opportunities it offered to facilitate cooperation, knowledge sharing and capacity building among countries and stakeholders in the field of aquaculture as well as its consultative role in support of the work carried out by the CAQ.

30. In this respect, the experience of Tunisia in the set-up of a national multistakeholder platform was presented. The important role of such a tool to enhance the sustainability of the sector thanks to the involvement of all players was noted. Reference was also made to the need to promote dialogue, give a proper legal framework and seek funding solutions to support the functioning of such platforms.

31. All delegations then illustrated their national experiences regarding the promotion and set-up of multistakeholder platforms as a tool to enhance information sharing in various fields such as governance, administrative processes, and markets.

32. The Committee recognized the multiple benefits brought by mirror platforms or equivalent at the national and local levels, and several delegates felt that a participatory approach and the involvement of stakeholders from various horizons, including those not specifically connected to aquaculture (research, administration, environment, consumer organizations, media, etc.), were crucial in order to resolve conflicts, enhance communications and information sharing, and improve the public perception of aquaculture. In this respect, the representative of the IUCN stressed that the principle of “open platform” on which his organization based its entire work was a strong tool for turning civil society’s reluctance into a driving force for aquaculture development.

33. Among potential opportunities to support the development of national platforms, that of incorporating aquaculture priorities in the national law was considered as an effective one, as shown

by the examples of Egypt and Albania, which recently integrated AZAs in their fisheries legislation. Moreover, streamlining and decentralisation processes as well as the use of participatory approaches by multistakeholder platforms were mentioned as efficient ways to overcome common constraints such as heavy administration procedures to obtain licensing and authorizations.

34. In concluding the discussions on the AMShP, several delegations tabled a request to gather available information on existing national aquaculture platforms in the Mediterranean and the Black Sea in order to share experiences and best practices among countries and subsequently seek GFCM support for capacity-building activities in connection with such platforms. Moreover, the establishment and proper implementation of national platforms or equivalent mechanisms would mirror and highly benefit the functioning of the AMShP.

35. The delegate of Italy recalled that a certain amount of information related to national multistakeholder platforms in 12 member countries had already been collected within the AquaMed project (funded by the European Union [Member Organization]) and was available to complement assessment of the status of national aquaculture multistakeholder platforms in the region.

36. The Committee agreed that action would be taken during the intersession to comply with the request of gathering available information, namely by: (i) carrying out a regional questionnaire survey; and (ii) compiling results and elaborate effective strategies for the establishment and/or concerted improvement of national platforms.

OUTCOMES OF THE REGIONAL AQUACULTURE CONFERENCE

37. The outcomes of the Regional Aquaculture Conference “Blue Growth in the Mediterranean and the Black Sea: developing sustainable aquaculture for food security” held in Bari (Italy, December 2014) and organized by the Italian Presidency of the Council of the European Union, together with the GFCM and in cooperation with the European Commission, Eurofish and IUCN, were illustrated as reproduced in document GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.7.

38. The Committee commended the success of the conference, acknowledging that the event was as a milestone in the process towards sustainable aquaculture development in the Mediterranean and the Black Sea and towards the consolidation of the activities of the AMShP.

39. The representative of Italy, on behalf of the Presidency of the European Union (Member Organization), invited the CAQ to endorse the conclusions of the conference, which should then be submitted to the consideration of the Commission at its thirty-ninth session (Italy, May 2015).

40. Several delegations expressed their support for such a proposal as well as their willingness to consolidate the conference outcomes by keeping on building synergies. In this regard, the representative of Eurofish expressed full commitment to work together with the GFCM and other partners towards the full implementation of the conference recommendations.

41. The Committee endorsed the conclusions of the conference, which could represent a sound framework for sustainable aquaculture development in the Mediterranean and the Black Sea, and expressed its appreciation for the positive cooperation spirit that animated all partners, organizers and participants of the Regional Aquaculture Conference.

ASPECTS RELATED TO THE FUNCTIONING OF THE CAQ AND ITS REORGANIZATION

42. Mr Ferit Rad, expert commissioned by the GFCM Secretariat to formulate a possible revised structure of the CAQ, presented on the basis of documents GFCM/CAQ/IX/2015/3 and GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.15 the new proposed reference framework for the CAQ. He illustrated the

reorganization of the CAQ, including the prominent role to be potentially played by the AMShP within the context of the Committee.

43. The GFCM Executive Secretary recalled that the work undertaken in relation to the new reference framework of the CAQ was taking place following the request made by the Commission during its intersessional meeting on the amendment of the GFCM Rules of Procedure and Financial Regulations (FAO headquarters, January 2015).

44. The Committee saluted the work carried out by the expert and expressed confidence that an improved mandate would help better face new challenges and ensure successful outcomes in the aquaculture field. The delegate of Spain remarked that this ambitious reorganization would set the ground for a stronger Committee and that the implementation of this new approach could entail an additional workload for the Secretariat.

45. The Committee reviewed the proposed amended provisions of its terms of reference elaborated by the intersessional meeting of the Commission and agreed to introduce a few changes as reported in Appendix 5 to this report.

46. In the debate that followed on the reorganization of the CAQ, several questions were raised regarding its new structure and, namely, the function of ad hoc working groups, the modus operandi of the Committee, the nature and role of the AMShP, the connection with SIPAM activities, and how the platform would work within the new CAQ reference framework. In addressing these queries, the Committee agreed upon the principle of having four working groups on: (i) governance and regulatory aspects; (ii) environment and aquatic animal health; (iii) quality and market of aquaculture products; and (iv) innovations and knowledge management, which could potentially take stock of SIPAM tasks (or alternatively SIPAM could be maintained).

47. As far as coordination aspects are concerned, the Executive Secretary explained that, given the significant workload involved by this activity, working on a voluntary basis would not prove to be sustainable and a contractual framework for working group coordinators/moderators should be envisaged to ensure more effective results and regular support to the CAQ and the GFCM Secretariat.

48. The Committee agreed on its reorganization as outlined in Appendix 5 to this report and concurred that more time would be needed to discuss in depth the overall reorganization of CAQ and its structure. Given the complexity of the task and the multiple views expressed, the Committee agreed to give mandate to an ad hoc group of CAQ experts to draft a final proposal defining the mandate of working groups and the modus operandi, including coordination modalities. This proposal would be submitted possibly by the end of March 2015 to the CAQ delegates for feedback and presented at the thirty-ninth session of the Commission (Italy, May 2015). The ad hoc group would be composed of the following experts: the three members of the CAQ Bureau, Mr Mohamed Hadjali, Ms Giovanna Marino, and Mr Ferit Rad, and would operate in close coordination with the GFCM Secretariat.

49. The ad hoc group should, *inter alia*: (i) provide a final CAQ structure, including functional and organizational aspects; (ii) review and finalize the functioning and organization of the AMShP, including its integration in the new CAQ reference framework; (iii) propose a roadmap towards a reorganized CAQ; and (iv) identify key elements to develop a regional questionnaire survey on status of national aquaculture multistakeholder platforms.

FORMULATION OF ADVICE AND PRIORITIES IN THE FIELD OF AQUACULTURE MANAGEMENT AND RESEARCH

50. The Chairperson introduced this point of the agenda based on the conclusions and recommendations summarized in document GFCM/CAQ/IX/2015/2, recalling that it was important for the CAQ to bring advice to the Commission.

51. Following a review of the outcomes of CAQ intersessional activities, the Committee formulated the following advice:

- Submit for the consideration of the Commission at its thirty-ninth session the draft “Guidelines for the sustainable management of **coastal lagoons** in the Mediterranean and the Black Sea”.
- Endorse the selected **regional indicators** as detailed in document GFCM:CAQIX/2015/Inf.10 and promote their use within the AMShP.
- Promote the use of **environmental monitoring programmes (EMPs)** and related guidelines as instruments in support of AZAs.
- Lead a wide consultation process aimed at elaborating regional guidelines for the **simplification of administrative procedures**.
- Coordinate efforts towards a regional programme for **capacity building** and training of small-scale farmers and aquaculture workers.
- Elaborate **guidelines on aquaculture stock enhancement** on the basis of the elements presented and endorsed by the Commission at its thirty-eighth session.
- Adopt the new data reporting scheme (Appendix 6) for the transmission of information on **aquaculture production centres** in line with Recommendation GFCM/35/2011/6.
- Allow for online consultation of GFCM-SIPAM aquaculture production statistics by the public and registered users according to agreed data access levels (Appendix 7) and consider including specific provisions related to aquaculture data access policies in Resolution GFCM/35/2011/2 on data confidentiality policy and procedures.
- Pursue existing cooperation with FAO-FIRA in updating, on a biennial basis, the National Aquaculture Sector Overview (**NASO**) reports to be submitted to the attention of the CAQ.

52. The representative of Infosamak invited the Committee to take part in a joint cooperative research programme on the market for aquaculture products and consumers habits. Given the general lack of scientific research on aquaculture products markets, this project could help assess consumer preferences connected to aquaculture products and thus enable a better planning of future production schemes. The Committee valued the proposal and agreed to cooperate in this field within the existing Memorandum of Understanding (MoU) with the GFCM.

PROPOSED WORK PROGRAMME 2015–16 INCLUDING WITHIN THE GFCM FRAMEWORK PROGRAMME (FWP)

53. The GFCM Secretariat introduced the programme of work for its next intersessional period based on document GFCM/CAQ/IX/2015/2, taking into account activities to be held within the AMShP framework as well as the outcomes of Regional Aquaculture Conference.

54. The Committee endorsed its 2015–16 work plan as follows:

Multistakeholder platforms

- Carry out a regional questionnaire survey on national aquaculture multistakeholder platforms or equivalent mechanisms in the GFCM area.

- Support the establishment of national and local mirror aquaculture platforms and/or equivalent committees/networks, including through pilot actions.
- Develop regional guidelines on the simplification of administrative procedures to streamline aquaculture authorization processes.

Aquaculture sustainability

- Support the development of AZAs and the use of indicators for aquaculture in Albania.
- Identify shellfish aquaculture priorities as well as specific indicators and their methodological sheets.
- Integrate the indicators into the different AMShP strategic areas.
- Elaborate a final report and disseminate its results.

Site selection and carrying capacity

- Carry on the work on an environmental quality standard (EQS) and focus on site specificities (e.g. bathymetry marine currents, type of sea bottom and its morphology, farmed species and technology employed).
- Assess the feasibility of EMP implementation at the national level through a questionnaire survey.

Aquaculture data collection and statistics

- Improve online aquaculture data submission procedures in accordance with agreed amendments to current requirements.
- Finalize relevant web portals to ensure online access to GFCM aquaculture production statistics by the public and registered users, according to the agreed data access level.
- Contribute, in collaboration with the Aquaculture Group of the Coordinating Working Party on Fishery Statistics (CWP) and with Eurostat, to the revision of the standard aquaculture questionnaires used by CWP members.

Marketing of aquaculture products

- Cooperate with aquaculture farmers and farmers' organizations to facilitate collective actions and promote responsible aquaculture practices (e.g. code of conduct and better management practices).
- Collaborate in promoting nutritional aspects, non-price attributes (e.g. freshness) and added value of aquaculture products, and in particular shellfish commodities, to foster the economic sustainability of the industry.
- Gather and compile success stories at the regional level to improve the image and acceptability of aquaculture products.
- Develop and implement a joint research project between the GFCM and Infosamak to assess consumption habits with respect to aquaculture products.

Aquaculture cooperative projects

- Implement the AquaSpace project of the EU Horizon 2020 initiative, in close collaboration with FAO-FIRA. Activities should include a regional analysis on current practices for aquaculture marine spatial planning to be presented and discussed in a regional workshop.
- Prepare the EU Horizon 2020 project proposal “Integrated modelling of coastal socio-ecological systems for sustainable aquaculture (AquaMod)” in cooperation with interested FAO services.

Meetings scheduled for 2015–16

TITLE	PERIOD	PLACE
Meeting on shellfish aquaculture priorities and specific indicators, including methodological sheets	TBD	TBD
Regional wrap-up workshops on InDAM and SHoCMed projects	TBD	TBD
Workshop to develop regional guidelines on the simplification of administrative procedures	TBD	TBD
Workshop on current practices for aquaculture marine spatial planning (AquaSpace project)	TBD	TBD

55. The Committee welcomed the GFCM/Infosamak/ANDA initiative to hold a National Aquaculture Day (Morocco, April 2015) in support of aquaculture multistakeholder platforms.

56. The Committee agreed that other activities related to the AMShP might be organized, as appropriate.

57. The terms of reference for the proposed meetings would be developed and submitted to the consideration of the Commission. It was specified that all proposed activities would be implemented subject to the availability of funds, including through the GFCM Framework Programme.

ELECTION OF THE CAQ BUREAU

58. The Executive Secretary recalled relevant provisions governing the election of the CAQ Bureau, with particular reference to the duration of the mandates and informed those present about the situation of the outgoing Bureau.

59. The Committee commended the extensive efforts and fruitful work carried out by the outgoing Bureau and unanimously proposed to re-conduct for a second mandate Mr Pablo Avila (Spain) as first Vice-Chairperson and Mr Houssam Hamza (Tunisia) as second Vice-Chairperson.

60. Given that two mandates had expired and in the absence of candidates, the Committee suggested postponing the election of its Chairperson to the next CAQ session and welcomed the proposal to continue its work under the leadership of Mr Francois René (France) until 2017.

ANY OTHER MATTERS

61. The representative of the IUCN introduced two ongoing projects of potential interest to the CAQ on: (i) sustainable fish feed for aquaculture; and (ii) marine protected areas and aquaculture. The Committee welcomed this opportunity to learn about such initiatives and expressed hopes for increasing cooperation among partner organizations on these topics.

62. The hosting country and the National Agency for the Development of Aquaculture of Morocco were repeatedly thanked for the excellent organization and working conditions of the session. The outstanding hospitality extended to all delegates and participants was particularly praised.

63. Special mention was made to Mr Fabio Massa, CAQ Technical Secretary within the GFCM, who was not able to attend the session owing to major constraints; his valuable work during the intersession and the preparation of the ninth session of the CAQ was widely recognized. The GFCM Executive Secretary and Secretariat were thanked for their tireless efforts and support to the smooth conduct of the session.

DATE AND PLACE OF THE TENTH SESSION

64. The Committee took note of the offer by the delegate of Turkey to host the tenth session of the CAQ in Turkey in 2017. The exact date and venue would be determined at a later stage.

ADOPTION OF THE REPORT

65. The report, including its appendixes, was adopted on 26 February 2015.

OUVERTURE ET ORGANISATION DE LA SESSION

1. La neuvième session du Comité de l'aquaculture de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) s'est tenue à Marrakech (Maroc), du 24 au 26 février 2015. Étaient présents des délégués des pays membres de la CGPM, des observateurs de l'Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (Eurofish), du Centre d'information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans les pays arabes (Infosamak) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Secrétariat de la CGPM. La liste des participants figure à l'Annexe 2 au présent rapport.

2. M. François René, Président du Comité de l'aquaculture, a ouvert la session. Il a souhaité la bienvenue aux délégations et les a remerciées de leur présence, avant de laisser la parole à la représentante du pays hôte, Mme Zakia Driouich, Secrétaire générale du Département de la pêche maritime, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime du Royaume du Maroc. Elle a souligné que l'aquaculture était de plus en plus mise en avant dans son pays. À cet égard, elle a mentionné la stratégie Halieutis, lancée récemment au Maroc afin de stimuler le développement durable de l'aquaculture en accord avec les normes internationales grâce au rôle actif de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA). Enfin, elle a formulé le vœu que la présente session donne lieu à des discussions constructives et fructueuses au service des objectifs communs des membres.

3. M. Michael Hage, Représentant de la FAO au Maroc, s'est exprimé au nom du Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva. Il a insisté sur le fait que la FAO avait conscience des principaux défis que devait relever un secteur de l'aquaculture en plein essor et de la contribution importante de celui-ci à la sécurité alimentaire. À cet égard, il a indiqué que, 20 ans après l'adoption du Code de conduite pour une pêche responsable, il était temps de renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes afin de veiller au développement durable et à la bonne gouvernance de l'aquaculture dans la région.

4. M. Abdellah Srour, Secrétaire exécutif de la CGPM, a remercié le Maroc de l'excellente organisation de la réunion et il a souligné, au nom du Président de la CGPM, M. Stefano Cataudella, combien la présente session était importante pour les travaux futurs du Comité de l'aquaculture. Après avoir rappelé les grandes réalisations accomplies par le Comité depuis sa création, il a expliqué que la session devait permettre de jeter les bases d'un nouveau fonctionnement du Comité de l'aquaculture, en vue de traiter les principaux enjeux concernant l'avenir du secteur.

5. Il a ensuite exposé l'ordre du jour, qui a été adopté avec de légères modifications tel qu'il figure à l'Annexe 1 au présent rapport. Enfin, il a présenté les délégations et les observateurs, et a fourni aux personnes présentes des informations quant à l'organisation de la session.

6. La liste des documents soumis au Comité figure à l'Annexe 3 au présent rapport. Les allocutions d'ouverture sont reproduites intégralement, dans la langue d'origine, à l'Annexe 4.

RECOMMANDATIONS PERTINENTES FORMULÉES PAR LA CGPM À SES TRENTE-SEPTIÈME ET TRENTE-HUITIÈME SESSIONS

7. Le Secrétaire exécutif a présenté un résumé des principales décisions de la CGPM intéressant le Comité de l'aquaculture, telles qu'adoptées par la Commission à ses trente-septième et trente-huitième sessions (mai 2013 et 2014, respectivement) et exposées dans les grandes lignes dans le document GFCM:CAQIX/2015/2.

8. Il a notamment rappelé que, lors de sa trente-septième session, la Commission avait approuvé le lancement de la Plateforme aquacole multi-acteurs (AMShP) et avait recommandé d'élaborer et d'adopter des directives relatives à la gestion des lagunes, de réaliser des études pilotes sur les indicateurs de durabilité et de créer des zones affectées à l'aquaculture (ZAA).

9. En conséquence, les Directives pour la gestion durable des lagunes côtières en Méditerranée et en mer Noire avaient été élaborées et approuvées par la Commission lors de sa trente-huitième session, celle-ci s'étant en outre félicitée de l'attention accordée aux activités de repeuplement, à la conchyliculture, ainsi qu'au suivi de la mise en place de la Plateforme aquacole multi-acteurs.

INFORMATIONS LIÉES À LA MODIFICATION DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE CONCERNANT LE COMITÉ DE L'AQUACULTURE

10. Le Secrétaire exécutif a récapitulé brièvement les principales étapes du processus d'amendement mis en place à la suite de l'évaluation des performances menée en 2009-11. Sur la base des résultats obtenus, la CGPM avait décidé de modifier son cadre juridique de manière à mettre à jour les dispositions pertinentes ayant trait à ses objectifs et stratégies, tout en tenant compte de la nécessité d'adopter une approche sous-régionale.

11. À cet égard, le Secrétaire exécutif a rappelé au Comité que le Groupe de travail ad hoc sur la mer Noire (WGBS) avait été établi afin de rassembler tous les États riverains de la mer Noire et de traiter, entre autres, les questions aquacoles spécifiques à la sous-région. Le Comité de l'aquaculture et le Groupe de travail se coordonnent pour veiller à ce que les priorités de la sous-région de la mer Noire en matière d'aquaculture soient prises en compte comme il se doit.

12. Le Secrétaire exécutif a ensuite évoqué en particulier le nouveau cadre de référence qui sera adopté pour le Comité de l'aquaculture au titre de la modification en cours du Règlement intérieur et du Règlement financier de la CGPM, invitant tous les délégués à amorcer une réflexion approfondie et à apporter leur contribution au processus.

13. Lors des débats qui ont suivi, les délégués ont reconnu les progrès importants réalisés par le Comité de l'aquaculture depuis sa création ainsi que l'engagement croissant dont il avait fait preuve pour s'adapter à l'évolution rapide du secteur depuis ces dernières années. Plus particulièrement, les délégués de l'Espagne et de la Tunisie ont insisté sur les résultats positifs découlant des approches consultatives et multipartites, et ont indiqué qu'ils étaient disposés à poursuivre les efforts dans cette voie. M. François Simard, représentant de l'UICN, a ajouté que la coopération et la participation, y compris au sein de plateformes multi-acteurs, étaient essentielles au traitement des questions liées au développement de l'aquaculture (aspects environnementaux associés à la production durable d'aliments pour animaux, consommateurs, etc.).

ACTIVITÉS DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE PENDANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS 2013-14

14. M. François René, Président du Comité de l'aquaculture, M. Pablo Avila, premier Vice-Président du Comité, et M. Davide Fezzardi, du Secrétariat de la CGPM, ont présenté les activités intersessions entreprises au sein du CAQ, sur la base du document GFCM/CAQ/IX/2015/2 et des documents d'information connexes (GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9, Inf.10, Inf.11, Inf.13 et Inf.14). Ces activités comprenaient l'organisation d'études pilotes, d'ateliers et de sessions de formation, la collaboration avec des organisations partenaires dans des domaines présentant un intérêt commun, ainsi que des manifestations ad hoc comme le lancement de la Plateforme aquacole multi-acteurs ou encore la Conférence régionale sur l'aquaculture.

15. Saluant la grande diversité des activités menées pendant la période intersessions du CAQ et la cohérence des résultats obtenus, les participants se sont notamment félicités de la création de la

Plateforme aquacole multi-acteurs en tant que forum pertinent pour faire face aux priorités et aux enjeux communs et élaborer ainsi des stratégies régionales. Les possibilités offertes par la plateforme pour aborder les questions clés et définir des solutions adaptées, en consultation avec les parties prenantes intéressées, ont été considérées comme un outil précieux, notamment dans l'optique de sa transposition à l'échelon national.

16. Les résultats du projet InDAM sur les indicateurs et les directives pour le développement d'une aquaculture durable en Méditerranée ont été particulièrement appréciés. Plusieurs délégations ont fait part de leurs expériences concernant la mise en œuvre du projet, reconnaissant les résultats positifs obtenus quant aux méthodes d'utilisation des indicateurs, à la sensibilisation et au renforcement des capacités, ainsi que le fort potentiel de ce projet pour intervenir en amont sur le caractère durable de l'aquaculture en s'adaptant véritablement aux besoins et aux spécificités des différents pays. À cet égard, le délégué de l'Italie a souligné que l'ensemble d'indicateurs régionaux choisis au cours des différentes phases du projet pourraient servir d'outil de communication et qu'il convenait d'en améliorer la visibilité au niveau régional, ce qui pourrait avoir lieu une fois que les indicateurs auraient été approuvés par la Commission.

17. Les délégués se sont félicités des travaux réalisés quant à l'élaboration de directives pour un programme de suivi environnemental harmonisé pour la pisciculture en cage marine en Méditerranée et en mer Noire, tel que prévu par la Résolution CGPM36/2012/1 sur la création de zones affectées à l'aquaculture, soulignant que ces travaux devaient servir de point de départ aux activités relatives à la Plateforme aquacole multi-acteurs. S'accordant sur le fait que les aspects environnementaux liés à l'aquaculture étaient cruciaux, ils sont aussi convenus qu'il serait possible d'adapter les directives relatives au programme de suivi environnemental en fonction de l'échelle des activités aquacoles et compte tenu des impacts d'autres activités.

18. Le Comité a insisté sur le fait qu'un programme efficace de suivi environnemental associé aux zones affectées à l'aquaculture pouvait permettre d'améliorer l'acceptabilité sociale de l'aquaculture tout en réduisant les incidences négatives sur l'environnement. Cependant, plusieurs défis restaient à relever, en particulier les différences d'interprétation du concept de durabilité, l'image négative de l'aquaculture auprès du grand public (surtout en ce qui concerne l'élevage de thons), les coûts relatifs à la mise en place d'un programme de suivi régulier et les interactions complexes entre les diverses autorités compétentes.

19. Les délégués de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc ont souligné l'importance que leurs pays respectifs attachaient aux initiatives telles que le programme de suivi environnemental. S'agissant des difficultés qu'ils rencontraient dans la mise en œuvre de tels programmes, ils ont appelé à prendre des mesures spécifiques afin d'analyser l'incidence réelle d'un programme de suivi environnemental sur les activités d'élevage. Le délégué du Maroc a insisté sur le fait qu'il était crucial d'aboutir à une perception équilibrée de ces activités d'élevage car elles avaient certes des répercussions sur l'environnement mais elles étaient également affectées par d'autres activités.

SÉANCE SPÉCIALE CONSACRÉE AU SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE EN MÉDITERRANÉE (SIPAM)

20. M. Mohamed Hadj Ali, coordinateur du SIPAM, a présenté ce point de l'ordre du jour en soulignant combien le réseau SIPAM était important pour les activités de collecte de données aquacoles menées par le Comité de l'aquaculture. Il a en outre souhaité la bienvenue aux points focaux nationaux récemment nommés.

21. M. Federico De Rossi, du Secrétariat de la CGPM, a résumé les activités réalisées au titre du SIPAM pendant la période intersessions, telles que décrites brièvement dans le document GFCM:CAQIX/2015/Inf.6. Il s'agissait notamment du développement des technologies de l'information (extranet de la CGPM), de l'évaluation de la conformité des statistiques sur la production aquacole transmises à la CGPM et de la collaboration actuelle avec la FAO et l'Office des

statistiques de l'Union européenne (Eurostat) au sein du Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches.

22. Le Comité a noté que, dans plusieurs pays comme le Maroc et la Croatie, les activités d'aquaculture étaient gérées par des administrations distinctes. Cela soulignait la nécessité de nommer deux points focaux nationaux (pour la recherche d'une part et pour l'administration d'autre part, dans le cas du Maroc) afin d'assurer une flexibilité dans la communication des données. Le Secrétaire exécutif a saisi cette occasion pour rappeler que, conformément à leur mandat adopté, les points focaux nationaux étaient aussi censés assurer une coordination interne appropriée et un suivi des données aquacoles, ainsi que la mise en commun des informations entre les services compétents de leurs pays respectifs et la CGPM.

23. Les délégations ont accueilli avec satisfaction les nouveaux outils élaborés et les fonctionnalités avancées concernant la transmission et la consultation des données, qui avaient permis d'améliorer leur expérience utilisateur. À cet égard, le Secrétaire exécutif a indiqué aux participants que la révision en cours de certaines règles en vigueur à la FAO pourrait avoir une incidence sur les stratégies futures en matière de technologies de l'information, sans toutefois affecter la qualité des services mis à la disposition des Membres.

24. Le Secrétariat de la CGPM a rappelé le consensus exprimé à la sixième session de son Comité d'application (mai 2012) et à la huitième session du Comité de l'aquaculture (février 2013) à propos de la possibilité de permettre à des tiers d'accéder aux données relatives à la production aquacole stockées dans le SIPAM. Une proposition concernant les champs des données et leur agrégation selon deux niveaux d'accès (public et utilisateurs inscrits) a été présentée.

25. Le Comité s'est félicité de cette proposition et a suggéré de permettre au grand public et aux utilisateurs inscrits de consulter en ligne, selon le niveau d'accès requis, des statistiques relatives à la production aquacole, tel qu'indiqué à l'Annexe 6, si possible à partir du 1 octobre 2015. Par ailleurs, le Comité de l'aquaculture a invité le Comité d'application à réfléchir à la possibilité d'inclure des dispositions spécifiques concernant la politique d'accès aux statistiques de la CGPM relatives à la production aquacole dans la Résolution CGPM/35/2011/2 sur les politiques et procédures relatives à la confidentialité des données.

26. M. Valerio Crespi, de la Sous-Division de l'aquaculture de la FAO, a donné des informations aux participants concernant la collecte aux fins de la Vue générale du secteur aquacole national (NASO) et de sa collection de cartes en ligne, en indiquant que la plupart des pays avaient actualisé leurs informations en temps voulu, grâce à une étroite collaboration entre la Sous-Division de l'aquaculture, le Secrétariat de la CGPM et le réseau des points focaux nationaux. Étant donné l'intérêt exprimé à l'égard de ces travaux liés aux activités du Comité de l'aquaculture, ce dernier est convenu qu'une mise à jour des rapports de la Vue générale du secteur aquacole national pour les pays de la CGPM pourrait être réalisée tous les deux ans.

27. En ce qui concerne la transmission d'informations sur les centres de production aquacole par les points focaux nationaux, le Comité a approuvé une proposition relative à la création d'un système de communication de données, conformément à la Recommandation CGPM/35/2011/6, reproduite à l'Annexe 6 au présent rapport.

28. En réponse à une observation formulée par le délégué de l'Italie, le Secrétariat a rappelé que les points focaux nationaux étaient autorisés à vérifier par recoupement les données déjà transmises et à faire éventuellement des corrections en cas d'erreur et/ou d'incohérence.

AVANCÉES RELATIVES AU LANCEMENT DE LA PLATEFORME AQUACOLE MULTI-ACTEURS

29. Le Secrétariat de la CGPM a donné des informations aux participants sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Plateforme, telle que présentée dans le document GFCM/CAQ/IX/2015/2 et dans le document connexe GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9. Un accent particulier a été mis sur les possibilités qu'elle offrait en matière de coopération, de partage des connaissances et de renforcement des capacités des pays et des acteurs concernés dans le domaine de l'aquaculture, ainsi que sur son rôle consultatif à l'appui des travaux réalisés par le Comité de l'aquaculture.

30. À cet égard, l'expérience de la Tunisie concernant la mise en place d'une plateforme nationale multi-acteurs a été présentée. Les participants ont noté le rôle important que pouvait jouer un instrument de ce type pour améliorer la durabilité du secteur aquacole grâce à la participation de tous les acteurs. Il a également été indiqué qu'il fallait promouvoir le dialogue, établir un cadre juridique approprié et chercher des solutions de financement pour permettre le bon fonctionnement de ces plateformes.

31. Toutes les délégations ont ensuite donné des exemples illustrant leurs expériences nationales en ce qui concerne la promotion et la mise en place de plateformes multi-acteurs envisagées comme des instruments permettant d'améliorer l'échange d'informations dans différents domaines, notamment la gouvernance, les procédures administratives et les marchés.

32. Le Comité a reconnu que des plateformes de même nature ou équivalentes apportaient de multiples avantages aux niveaux national et local et plusieurs délégués ont estimé qu'une approche participative et la mise à contribution d'acteurs de divers horizons (notamment du monde de la recherche, de l'administration, de l'environnement, des organisations de consommateurs et des médias) étaient fondamentales pour résoudre les différends, pour renforcer la communication et le partage des connaissances et pour améliorer l'image de ce secteur auprès du grand public. À cet égard, le représentant de l'UICN a précisé que le principe de la plateforme ouverte, sur lequel son organisation fondait l'ensemble de son travail, était un outil efficace pour que les réticences exprimées par la société civile se transforment en éléments moteurs du développement de l'aquaculture.

33. Parmi les possibilités susceptibles d'appuyer le développement de plateformes nationales, la prise en compte des priorités aquacoles dans la législation nationale a été considérée comme une solution efficace, comme l'illustraient les exemples de l'Égypte et de l'Albanie, qui avaient récemment intégré des zones affectées à l'aquaculture dans leur législation en matière de pêche. En outre, les processus de simplification et de décentralisation ainsi que le recours à des approches participatives au moyen de plateformes multi-acteurs ont été indiqués comme des moyens efficaces pour surmonter les obstacles fréquents tels que la lourdeur des procédures administratives pour l'octroi de licences et d'autorisations.

34. À l'issue des débats sur la Plateforme aquacole multi-acteurs, plusieurs délégations ont demandé que soient rassemblées les informations disponibles concernant les plateformes aquacoles nationales qui existent en Méditerranée et en mer Noire afin que les pays puissent partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques puis solliciter l'appui de la CGPM pour des activités de renforcement des capacités liées aux plateformes de ce type. En outre, la création de plateformes nationales ou de mécanismes équivalents et leur mise en place appropriée refléteraient le fonctionnement de la Plateforme aquacole multi-acteurs, qui en retirerait de grands avantages.

35. Le délégué de l'Italie a rappelé que des informations sur les plateformes nationales multi-acteurs de 12 pays membres avaient déjà été recueillies dans le cadre du projet AquaMed (financé par l'Union européenne [organisation membre]) et qu'elles étaient disponibles à titre de complément de l'évaluation de la situation des plateformes aquacoles nationales multi-acteurs de la région.

36. Le Comité est convenu que des mesures seraient prises pendant la période intersessions pour répondre à la demande de rassembler les informations disponibles, à savoir: (i) la réalisation d'une enquête régionale à l'aide d'un questionnaire et (ii) le rassemblement des résultats et l'élaboration de stratégies efficaces en faveur de la création de plateformes nationales et/ou de l'amélioration coordonnée de celles qui existent.

CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR L'AQUACULTURE

37. Les conclusions de la Conférence régionale sur l'aquaculture intitulée «La croissance bleue en Méditerranée et en mer Noire: développer une aquaculture durable à l'appui de la sécurité alimentaire», tenue à Bari (Italie) en décembre 2014 et organisée par la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne et la CGPM, en coopération avec la Commission européenne, Eurofish et l'UICN, ont été présentées telles qu'elles sont reproduites dans le document GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.7.

38. Le Comité s'est félicité de la réussite de la conférence, reconnaissant qu'elle constituait une étape importante dans le processus de développement d'une aquaculture durable en Méditerranée et en mer Noire et de consolidation des activités de la Plateforme aquacole multi-acteurs.

39. Dans le cadre de la présidence italienne de l'Union européenne (organisation membre de la CGPM), le représentant de l'Italie a invité le Comité de l'aquaculture à approuver les conclusions de la conférence, qui devraient ensuite être transmises à la Commission, pour examen, à sa trente-neuvième session (Italie, mai 2015).

40. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à cette proposition et ont fait part de leur volonté de consolider les conclusions de la conférence en continuant à créer des synergies. À cet égard, la représentante d'Eurofish s'est engagée à travailler avec la CGPM et d'autres partenaires pour assurer la mise en œuvre des recommandations de la conférence.

41. Le Comité a approuvé les conclusions de la conférence, qui pourraient fournir un cadre solide pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire, et s'est réjoui de l'esprit positif de coopération qui avait animé tous les partenaires, organisateurs et participants de la Conférence régionale sur l'aquaculture.

ÉLÉMENTS AYANT TRAIT AU FONCTIONNEMENT ET À LA RÉORGANISATION DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

42. M. Ferit Rad, expert chargé par le Secrétariat de la CGPM d'élaborer une proposition de structure révisée du CAQ, a présenté, sur la base des documents GFCM/CAQ/IX/2015/3 et GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.15, le nouveau cadre de référence proposé pour le CAQ. Il a exposé la nouvelle organisation du CAQ, notamment le rôle central que la Plateforme aquacole multi-acteurs pourrait jouer au sein du Comité.

43. Le Secrétaire exécutif de la CGPM a rappelé que les activités concernant le nouveau cadre de référence du CAQ avaient été entreprises en réponse à la demande formulée par la Commission lors de sa réunion intersessions sur la modification du Règlement intérieur et du Règlement financier de la CGPM (Siège de la FAO, janvier 2015).

44. Le Comité s'est félicité du travail accompli par l'expert et s'est dit confiant qu'un mandat amélioré permettrait de mieux faire face aux nouveaux défis et d'obtenir des résultats positifs dans le domaine de l'aquaculture. Le délégué de l'Espagne a fait remarquer que cette réorganisation ambitieuse jetait les bases d'un Comité plus solide et que la mise en œuvre de cette nouvelle approche pourrait comporter une charge de travail supplémentaire pour le Secrétariat.

45. Le Comité a examiné les modifications proposées concernant les dispositions de son mandat telles qu'élaborées pendant la réunion intersessions de la Commission, et est convenu d'y apporter quelques changements comme indiqué à l'Annexe 5 au présent rapport.

46. Lors du débat qui a suivi sur la réorganisation du CAQ, plusieurs questions ont été soulevées concernant sa nouvelle structure, et plus précisément la fonction des groupes de travail ad hoc, le mode de fonctionnement du Comité, la nature et le rôle de la Plateforme aquacole multi-acteurs, le lien avec les activités du SIPAM, et la manière dont la Plateforme fonctionnerait dans le nouveau cadre de référence du CAQ. Pour répondre à ces questions, le Comité a donné son accord de principe à la création des quatre groupes de travail suivants: (i) gouvernance et réglementation; (ii) environnement et santé des animaux aquatiques; (iii) qualité et marchés des produits aquacoles et (iv) innovations et gestion des connaissances, qui pourrait éventuellement prendre en compte les tâches du SIPAM (dans le cas où le réseau SIPAM ne serait pas maintenu).

47. S'agissant de la coordination, le Secrétaire exécutif a précisé que, compte tenu de la charge de travail considérable que comportait cette activité, le travail de nature volontaire ne serait pas viable et qu'il conviendrait d'envisager un cadre contractuel pour les coordonnateurs/modérateurs des groupes de travail afin d'assurer des résultats plus efficaces et un appui régulier au CAQ et au Secrétariat de la CGPM.

48. Le Comité s'est accordé sur sa réorganisation telle que décrite à l'Annexe 5 au présent rapport, et est convenu qu'il fallait davantage de temps pour examiner plus en détail la réorganisation du CAQ et sa structure. Compte tenu de la complexité de la tâche et de la multiplicité des points de vue exprimés, le Comité est convenu de charger un groupe de travail ad hoc d'experts du CAQ de rédiger une proposition finale définissant le mandat des groupes de travail et leur mode de fonctionnement, y compris les modalités de coordination. Cette proposition devrait être soumise aux délégués du CAQ si possible avant fin mars 2015, afin d'obtenir leur retour d'informations, puis présentée à la trente-neuvième session de la Commission (Italie, mai 2015). Le groupe de travail ad hoc serait composé des experts suivants: les trois membres du Bureau du CAQ, M. Mohamed Hadjali, Mme Giovanna Marino, et M. Ferit Rad, et fonctionnerait en étroite collaboration avec le Secrétariat de la CGPM.

49. Ce groupe de travail ad hoc devrait notamment: (i) fournir une structure définitive du CAQ, y compris les aspects fonctionnels et organisationnels; (ii) examiner et parachever le fonctionnement et l'organisation de la plateforme, y compris son intégration dans le nouveau cadre de référence du CAQ; (iii) proposer une feuille de route pour la réorganisation du CAQ; (iv) définir les éléments importants à prendre en compte pour élaborer une enquête régionale sous forme de questionnaire sur la situation des plateformes aquacoles multi-acteurs .

FORMULATION D'AVIS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE DE GESTION ET DE RECHERCHE AQUACOLES

50. Le Président a présenté ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur les conclusions et les recommandations résumées dans le document GFCM/CAQ/IX/2015/2, et en rappelant qu'il était important pour le Comité de l'aquaculture de présenter des avis à la Commission.

51. Après avoir examiné les résultats de ses activités intersessions, le Comité a formulé les avis suivants:

- Soumettre à la considération de la Commission, à sa trente-neuvième session, le projet de directives pour la gestion durable des **lagunes côtières** en Méditerranée et en mer Noire.
- Approuver les **indicateurs régionaux** retenus, tels que détaillés dans le document GFCM:CAQIX/2015/Inf.10, et promouvoir leur utilisation au sein de la Plateforme aquacole multi-acteurs.

- Encourager l'utilisation des **programmes de surveillance environnementale** et des directives qui s'y rapportent, en tant qu'instruments à l'appui des zones affectées à l'aquaculture.
- Mener un vaste processus de consultation en vue d'élaborer des directives régionales sur la **simplification des procédures administratives**.
- Coordonner les efforts en faveur d'un programme régional de **renforcement des capacités** et de formation des petits exploitants et des travailleurs aquacoles.
- Élaborer des **directives sur l'amélioration des stocks aquacoles** à partir des éléments présentés et approuvés par la Commission à sa trente-huitième session.
- Adopter le nouveau système de communication des données (Annexe 6) pour la transmission d'informations sur les **centres de production aquacole**, conformément à la Recommandation CGPM/35/2011/6.
- Permettre au grand public et aux utilisateurs inscrits de consulter en ligne, selon le niveau d'accès convenu, les statistiques **CGPM-SIPAM** sur la production aquacole (Annexe 7) et envisager d'ajouter des dispositions spécifiques concernant les politiques en matière d'accès aux données aquacoles dans la Résolution CGPM/35/2011/2 sur les règles et procédures en matière de confidentialité des données.
- Poursuivre la coopération avec la Sous-Division de l'aquaculture de la FAO concernant la mise à jour, tous les deux ans, des rapports sur la **Vue générale du secteur aquacole national** qui sont portés à l'attention du Comité de l'aquaculture.

52. Le représentant de l'Infosamak a invité le Comité à prendre part à un programme commun de recherche sur les marchés concernant les produits aquacoles et les habitudes des consommateurs. Compte tenu de l'absence généralisée de recherches scientifiques sur les marchés de produits aquacoles, ce projet pourrait aider à étudier les préférences des consommateurs en ce qui concerne les produits aquacoles et permettre ainsi une meilleure planification des programmes de production futurs. Estimant que la proposition était intéressante, le Comité est convenu de participer à ce programme dans le cadre du protocole d'accord existant avec la CGPM.

PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2015-16, Y COMPRIS AU TITRE DU PROGRAMME-CADRE DE LA CGPM

53. Le Secrétariat de la CGPM a présenté son programme de travail pour la prochaine période intersessions en s'appuyant sur le document GFCM/CAQ/IX/2015/2, compte tenu des activités qui seront menées dans le cadre de la Plateforme aquacole multi-acteurs et des résultats de la Conférence régionale sur l'aquaculture.

54. Le Comité a approuvé son plan de travail 2015-16, comme suit:

Plateformes multi-acteurs

- Réaliser une enquête régionale sous forme de questionnaires sur les plateformes aquacoles multi-acteurs au niveau national ou mécanismes équivalents dans la zone de compétence de la CGPM.
- Appuyer la création de plateformes aquacoles miroirs à l'échelle nationale et locale et/ou de comités/réseaux équivalents, notamment grâce à des actions pilotes.
- Élaborer des directives régionales sur la simplification des procédures administratives afin de rationaliser les processus d'autorisation en matière d'aquaculture.

Durabilité de l'aquaculture

- Encourager la création de zones affectées à l'aquaculture et l'utilisation d'indicateurs relatifs à l'aquaculture en Albanie.
- Définir les priorités concernant l'aquaculture de mollusques et de crustacés, ainsi que les indicateurs spécifiques et leurs fiches méthodologiques.
- Intégrer les indicateurs dans les différents domaines stratégiques de la Plateforme aquacole multi-acteurs.
- Élaborer un rapport final et en diffuser les résultats.

Sélection des sites et capacité de charge

- Poursuivre les travaux sur une norme de qualité de l'environnement (NQE) et se concentrer sur les particularités des sites (bathymétrie, courants marins, type et morphologie du plancher océanique, espèces élevées et techniques employées).
- Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre du Programme de suivi environnemental au niveau national grâce à un questionnaire d'enquête.

Collecte de données et statistiques sur l'aquaculture

- Améliorer les procédures de transmission en ligne de données sur l'aquaculture, conformément aux modifications qu'il a été convenu d'apporter aux conditions actuelles.
- Mettre la dernière main aux portails Internet afin de permettre au grand public et aux utilisateurs inscrits de consulter, selon le niveau d'accès autorisé, les statistiques de la CGPM sur la production aquacole.
- Contribuer, en collaboration avec le Groupe de l'aquaculture (Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches) et Eurostat, à la révision des questionnaires types sur l'aquaculture utilisés par les membres du Groupe de travail.

Commercialisation des produits aquacoles

- Coopérer avec les aquaculteurs et les organisations de producteurs afin de faciliter les actions collectives et de promouvoir les pratiques aquacoles responsables (code de conduite et pratiques optimales en matière de gestion, par exemple).
- Collaborer à la promotion des aspects nutritionnels, des caractéristiques autres que le prix (fraîcheur, par exemple) et de la valeur ajoutée des produits aquacoles, plus particulièrement les mollusques et les crustacés, afin de favoriser la durabilité économique du secteur.
- Recueillir et rassembler des exemples de réussite au niveau régional afin d'améliorer l'image et l'acceptabilité des produits aquacoles.
- Concevoir et mettre en place un projet conjoint de recherche entre la CGPM et Infosamak afin d'étudier les habitudes de consommation concernant les produits aquacoles.

Projets de coopération dans le secteur aquacole

- Mettre en œuvre le projet AquaSpace dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 de l'UE, en étroite collaboration avec la Sous-Division de l'aquaculture. Il s'agit notamment de réaliser

une analyse régionale des tendances actuelles en matière de planification spatiale de l'aquaculture marine, qui sera présentée et examinée lors d'un atelier régional.

- Préparer la proposition «Modélisation intégrée des systèmes socioécologiques côtiers à l'appui de l'aquaculture durable» (AquaMod) dans le cadre du projet Horizon 2020, en coopération avec les services de la FAO concernés.

Réunions prévues pour 2015-16

TITRE	PÉRIODE	LIEU
Réunion sur les priorités et les indicateurs spécifiques à l'aquaculture de mollusques et de crustacés, y compris les fiches méthodologiques	À déterminer	À déterminer
Ateliers régionaux récapitulatifs sur les indicateurs du développement durable de l'aquaculture et directives pour leur utilisation en Méditerranée et le Projet SHoCMed	À déterminer	À déterminer
Atelier sur l'élaboration de directives régionales concernant la simplification des procédures administratives	À déterminer	à déterminer
Atelier sur les pratiques actuelles en matière de planification spatiale de l'aquaculture marine (projet AquaSpace)	À déterminer	À déterminer

55. Le Comité a réservé un accueil favorable à l'initiative CGPM/Infosamak/ANDA, qui concerne la célébration d'une journée nationale de l'aquaculture (Maroc, avril 2015) à l'appui des plateformes aquacoles multi-acteurs.

56. Il est convenu que d'autres activités liées à la Plateforme aquacole multi-acteurs pourraient être organisées, selon que de besoin.

57. Les mandats des réunions proposées seraient élaborés et transmis à la Commission pour examen. Il a été précisé que toutes les activités seraient assujetties à la disponibilité des fonds nécessaires, y compris par l'intermédiaire du Programme-cadre de la CGPM.

ÉLECTION DU BUREAU DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

58. Le Secrétaire exécutif a rappelé les dispositions pertinentes qui régissent l'élection du Bureau du Comité de l'aquaculture, en se référant plus particulièrement à la durée des mandats et a informé les participants sur la situation du Bureau sortant.

59. Le Comité s'est félicité des efforts importants et fructueux déployés par le Bureau sortant et a proposé à l'unanimité de reconduire MM. Pablo Avila (Espagne) et Houssam Hamza (Tunisie) dans leurs fonctions respectives de premier et second vice-présidents.

60. Faute de candidat et compte tenu du fait que deux mandats avaient expiré, le Comité a suggéré de reporter l'élection du nouveau Président à sa prochaine session et a fait sienne la proposition visant à poursuivre les travaux sous la direction de M. François René (France) jusqu'en 2017.

QUESTIONS DIVERSES

61. Le représentant de l'UICN a présenté deux projets en cours présentant un intérêt potentiel pour le Comité de l'aquaculture: (i) la durabilité des aliments pour poisson dans le secteur aquacole et (ii) les aires marines protégées et aquaculture. Le Comité s'est réjoui d'avoir ainsi l'occasion d'entendre parler de ces initiatives et a exprimé son souhait de voir la coopération se renforcer entre les organisations partenaires sur ces thèmes.

62. À plusieurs reprises, le Comité a remercié le pays hôte et l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture de la remarquable organisation de la session et des excellentes conditions dans lesquelles elle s'est déroulée. Tous les délégués et autres participants ont particulièrement apprécié l'hospitalité extraordinaire dont ils ont bénéficié.

63. Les participants ont eu une pensée particulière pour M. Fabio Massa, Secrétaire technique du Comité de l'aquaculture au sein de la CGPM, qui n'avait pu assister à la session pour des raisons de force majeure: ils ont largement reconnu qu'il avait apporté une contribution précieuse aux travaux réalisés pendant la période intersessions et à la préparation de la présente session. Le Comité de l'aquaculture a remercié le Secrétaire exécutif et le Secrétariat de la CGPM pour leurs efforts inlassables et leur appui au bon déroulement de la session.

DATE ET LIEU DE LA DIXIÈME SESSION

64. Le Comité a pris note de la proposition du délégué de la Turquie, qui a indiqué que son pays souhaitait accueillir la dixième session du Comité de l'aquaculture, en 2017. La date et le lieu seront confirmés ultérieurement.

ADOPTION DU RAPPORT

65. Le rapport, y compris ses annexes, a été adopté le 26 février 2015.

Agenda

1. Opening and arrangements for the session
2. Adoption of the agenda
3. Relevant recommendations of the thirty-seventh and thirty-eighth sessions of the General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM)
4. Relevant information related to the amendments of the Agreement for the establishment of the General Fisheries Commission for the Mediterranean concerning the Committee on Aquaculture (CAQ) and aquaculture
5. Activities of the CAQ and its working groups during the intersessional period 2013–14
6. Special session of the Information System for the Promotion of Aquaculture in Mediterranean Sea (SIPAM)
7. Progress in launching the Aquaculture Multistakeholder Platform (AMShP)
8. Outcomes of the Regional Aquaculture Conference
9. Aspects related to the functioning of the CAQ and its reorganization
10. Formulation of advice and priorities in the field of aquaculture management and research
11. Proposed work programme 2015–16 including within the GFCM Framework Programme
12. Election of the CAQ Bureau
13. Any other matters
14. Date and place of the tenth session
15. Adoption of the report

Ordre du jour

1. Ouverture et organisation de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandations pertinentes formulées par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) à ses trente-septième et trente-huitième sessions
4. Informations liées à la modification de l'Accord portant création de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée concernant le Comité de l'aquaculture et le domaine de l'aquaculture
5. Activités du Comité de l'aquaculture et de ses groupes de travail pendant la période intersessions 2013-14
6. Séance spécialement consacrée au Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)
7. Avancées relatives au lancement de la Plateforme aquacole multi-acteurs (AMShP)
8. Résultats de la Conférence régionale sur l'aquaculture
9. Éléments ayant trait au fonctionnement et à la réorganisation du Comité de l'aquaculture
10. Formulation d'avis et priorités en matière de gestion et de recherche aquacoles
11. Programme de travail proposé pour 2015-16 y compris au titre du programme-cadre de la CGPM
12. Élection du Bureau
13. Questions diverses
14. Date et lieu de la dixième session
15. Adoption du rapport

List of participants / Liste des participants**MEMBERS OF GFCM / MEMBRES DE LA CGPM****ALBANIA/ALBANIE**

Lauresha GREZDA*
 Director – Agriculture Production and Trade Policies
 Ministry of Agriculture, Rural Development and Water Administration
 Blv. Deshmoret e Kombit, 2
 Kp.1001, Tirana
 Albania
 E-mail: lauresha.grezda@bujqesia.gov.al

Mimoza COBANI
 Aquaculture Specialist
 Ministry of Agriculture, Rural Development and Water Administration
 Blv. Deshmoret e Kombit, 2
 Kp.1001, Tirana
 Albania
 E-mail: cobanimimi@yahoo.com

Jerina KOLITARI
 Department of Aquaculture and Fishery
 Agriculture University of Tirana
 Agriculture University of Tirana, Kamez
 Albania
 E-mail: j.kolitari@gmail.com

ALGERIA/ALGÉRIE

Fadila SERIDI
 Sous-directrice
 Direction du Développement de l'Aquaculture
 Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
 Route des Quatres Canons, Alger
 Algeria
 E-mail: sdep@mpeche.gov.dz

BULGARIA/BULGARIE**CROATIA/CROATIE**

Vlasta FRANIČEVIĆ
 Head of Unit
 Directorate of Fisheries
 Sector for Resource Management and Aquaculture, Aquaculture Unit
 Ministry of Agriculture
 Ivana Mažuranića 30, 23000 Zadar
 Croatia
 E-mail: vlasta.franicevic@mps.hr

Tatjana BOROŠA
 Senior Advisor
 Directorate of Fisheries
 Sector for Resource Management and Aquaculture, Aquaculture Unit
 Ministry of Agriculture
 Ulica Graada Vukovara 78, 10000 Zagreb
 Croatia
 E-mail: tatjana.borosa@mps.hr

CYPRUS/CHYPRE**EGYPT/ÉGYPTE**

Mohamed OSMAN
 Ministry Advisor
 General Authority for Fish Resources Development (GAFRD)
 4, Tayaran st., Nasr City
 Cairo

Khaled EL HASANI
 General Authority for Fish Resources Development (GAFRD)
 4, Tayaran st., Nasr City
 Cairo

**EUROPEAN UNION (MEMBER ORGANIZATION)/
UNION EUROPÉENNE**

FRANCE

Soizic SCHWARTZ
 Chargée de mission aquaculture
 Bureau de la Pisciculture et de la Pêche
 Continentale
 Direction des pêches maritimes et de
 l'aquaculture
 Ministère de l'écologie du développement
 durable et de l'énergie
 Tour Séquoia, place Carpeaux
 92055 La Défense Cedex
 France
 E-mail: soizic.schwartz@developpement-
 durable.gouv.fr

GREECE/GRÈCE**ISRAEL/ISRAËL****ITALY/ITALIE**

Mauro BERTELLETTI
 Officer
 Direzione Generale della Pesca Marittima
 e dell'Acquacultura
 Ministero delle politiche agricole, alimentari e
 forestali (MIPAAF)
 Via dell'Arte, 16 00144
 Italy
 E-mail: m.bertelletti@politicheagricole.it

Giovanna MARINO
 Istituto Superiore per la Protezione e Ricerca
 Ambientale –ISPRA
 Via Vitaliano Brancati 48
 00144 ROMA
 Italy
 E-mail: giovanna.marino@isprambiente.it

JAPAN/JAPON**LEBANON/LIBAN****LIBYA/LIBYE****MALTA/MALTE**

Robert VASSALLO AGIUS
 Deputising Head
 Rural Development Department
 Malta Aquaculture Research Centre
 Malta
 E-mail: Robert.j.vassallo-agiuss@gov.mt

MONACO**MONTENEGRO/MONTÉNÉGRO**

Milena KRASIC
 Adviser for fisheries
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Rimski trg, no. 46, 81000 Podgorica
 Montenegro
 E-mail: milena.krasic@mpr.gov.me

MOROCCO/MAROC

Zakia DRIOUICH
 Secrétaire Générale
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688264
 E-mail: driouich@mpm.gov.ma

Zohra ROCHDI
 Directrice de la Coopération et des Affaires
 Juridiques
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 E-mail: rochdi@mpm.gov.ma

Majida MAAROUF
 Directrice
 Agence Nationale pour le Développement
 de l'aquaculture – ANDA
 Avenue Ennakhil (hay Riyad), imm. Les Patios
 Rabat
 E-mail: m.maarouf@anda.gov.ma

Abdelmalek FARAJ
 Directeur
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 2, rue Tiznit
 Casablanca
 E-mail: faraj@inrh.org.ma

Abdelbasset BENBANI
 Chercheur en aquaculture
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 Agadir
 Tel.: (+212) 674927296
 E-mail: abenbani@yahoo.fr

Samir BENBRAHIM
 Chef de département qualité et salubrité du
 milieu marin
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 Bvd Sidi Abdelrahman
 Casablanca
 Tel.: +212 661922847
 E-mail: benbrahim@inrh.ma

Abderraouf BENMOUSSA
 Chef de service
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688153
 E-mail: benmoussa@mpm.gov.ma

Khalid ELALLOUSSI
 Chef de Service de l'Aquaculture
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688235
 E-mail: elaloussi@mpm.gov.ma

Maha HAFIANI
 Cadre au Service de l'Aquaculture
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688234
 E-mail: hafiani@mpm.gov.ma

Karim HILMI
 Chef de Département Océanographie et
 Aquaculture
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 Bvd Sidi Abdelrahman
 Casablanca
 Tel.: (+212) 661330439
 E-mail: hilmi@inrh.ma

Mohamed IDHALLA
 Chef unité de recherche et développement en
 aquaculture
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 Bvd Sidi Abdelrahman – Ain Diab
 Casablanca
 Tel.: (+212) 661478558
 E-mail: idhalla@inrh.ma

Abdelali LOUDRHIRI
 Cadre
 Direction de la coopération et des affaires
 juridiques
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688277
 E-mail: loudrhiri@mpm.gov.ma

Abdellah MOUSTATIR
 Chef de la Division des structures de la pêche
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688219
 E-mail: moustatir@mpm.gov.ma

Hassan NHHALA
 Chef du Centre spécialisé en Aquaculture
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)

M'diq

Tel.: (+212) 623695260

E-mail: nhhalahassan@yahoo.fr

Youssef OUATI
 Chef de Division de la Coopération
 Direction de la coopération et des affaires
 juridiques
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 Tel.: (+212) 537688162
 E-mail: y.ouati@mpm.gov.ma

Farida SARF
 Agence Nationale pour le Développement
 de l'Aquaculture – ANDA
 Chef de service des Plans d'Aménagement
 Maroc
 E-mail: f.sarf@anda.gov.ma

Larbi SBAI
 Département de la Pêche Maritime
 Ministère de l'Agriculture et de la
 Pêche Maritime
 Av. Belhassan Ouazzani, Nouveau quartier
 administratif - Haut Agdal
 Rabat
 E-mail: sbai@mpm.gov.ma

Elmostafa TALBAOUI
 Chef du centre regional
 Institut National de Recherche Halieutique
 (INRH)
 Tanger
 Tel.: (+212) 661917930
 E-mail: talbaoui@inrh.ma

ROMANIA/ROUMANIE

Tania ZAHARIA
 National Institute for Marine Research and
 Development "Grigore Antipa"
 300 Mamaia Blvd.
 Constanta, 900581
 Romania
 E-mail: tzaharia@alpha.rmri.ro

SLOVENIA/SLOVÉNIE

SPAIN/ESPAGNE

Paloma CARBALLO TEJERO*
 Jefa de Area de Acuicultura
 Secretaria General de Pesca
 Dirección General de Recursos Pesqueros y
 Acuicultura
 Subdirección General de Caladero Nacional,
 Aguas Comunitarias y Acuicultura
 C/Velázquez, 144
 28071 Madrid
 E-mail: pcarball@magrama.es

Pablo ÁVILA ZARAGOZÁ
 European Institute of Mediterranean Food
 (IEAMED)
 Agriculture and Fisheries Management Agency
 (AGAPA)
 C/ Severo Ochoa, 38.
 Parque Tecnológico de Andalucía.
 Campanillas 29590 Málaga
 Spain
 E-mail: pablo.avila@juntadeandalucia.es

SYRIAN ARAB REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

TUNISIA/TUNISIE

Rakia BELKAHIA *
 Sous-directeur de l'Aquaculture
 General Directorate of Fisheries and
 Aquaculture
 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis
 Tunisie
 Tel.: (+216) 24924124
 E-mail: rakia.belkahia@gmail.com

Houssam HAMZA
 Head of Service
 General Directorate of Fisheries and
 Aquaculture
 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis
 Tunisie
 Tel.: (+216) 71786833
 E-mail: houssam.hamza@gmail.com

TURKEY/TURQUIE

Atila ÖZDEMİR
 Senior Aquaculture Officer
 General Directorate of Fisheries
 Aquaculture
 Ministry of Food, Agriculture and
 Livestock
 Eskisehir Road, Lodumlu, Ankara,
 E-mail: atilla.ozdemir@tarim.gov.tr

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/
 OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

EUROFISH

Aina AFANASJEVA
 Director
 EUROFISH
 HC Andersens Boulevard 44-46
 1553 Copenhagen V
 Denmark
 E-mail: aina.afanasjeva@eurofish.dk

IUCN

François SIMARD
 Global Marine and Polar Programme
 IUCN (International Union for Conservation of
 Nature)
 28 rue Mauverney, CH-1196 Gland,
 Switzerland
 E-mail: francois.simard@iucn.org

INFOSAMAK

Abdellatif BELKOUCH
 Managing Director
 Centre for Marketing Information and
 Advisory Services for Fishery Products in the
 Arab Region "INFOSAMAK"
 71, Bd Rahal El Meskini 20.000 Casablanca
 Morocco
 E-mail: abdellatif.belkouch@infosamak.org

Nada BOUGOUSS
 Marketing and Quality Specialist
 Centre for Marketing Information and
 Advisory Services for Fishery Products in the
 Arab Region "INFOSAMAK"
 71, Bd Rahal El Meskini 20.000 Casablanca,
 Morocco
 E-mail: n.bougouss@infosamak.org

CAQ BUREAU

François RENÉ
 CAQ Chairperson
 Station expérimentale de l'Ifremer
 Chemin de Maguelone
 34110 Palavas les Flots
 France
 E-mail: francois.rene@ifremer.fr

Pablo ÁVILA ZARAGOZÁ
 CAQ Vice Chairperson & Coordinator of the
 Working Group on Sustainability of
 Aquaculture
 European Institute of Mediterranean Food
 (IEAMED)
 Agriculture and Fisheries Management Agency
 (AGAPA)
 C/ Severo Ochoa, 38.
 Parque Tecnológico de Andalucía.
 Campanillas 29590 Málaga
 Spain
 E-mail: pablo.avila@juntadeandalucia.es

Houssam HAMZA
 CAQ second Vice Chairperson
 Head of Service
 General Directorate of Fisheries and
 Aquaculture
 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis
 Tunisie
 Tel.: (+216) 71 786833
 E-mail: houssam.hamza@gmail.com

FAO AQUACULTURE SERVICE

Valerio CRESPI
 Aquaculture Officer
 Food and Agriculture Organization of the
 United Nations
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153, Rome
 Italy
 E-mail: valerio.crespi@fao.org

INVITED EXPERTS/EXPERTS INVITÉS

Mohamed HADJ ALI
 SIPAM Coordinator
 48, Rue ibn Arabi Sidi Daoud la Marsa
 Tunisia
 E-mail: m.s.hadjali@gmail.com

Ferit RAD
 Coordinator of the Working Group on
 Marketing of Aquaculture Products
 (WGMA)
 University of Mersin, Faculty of Fisheries,
 Dept. of Aquaculture
 Mersin Universitesi, Su Ürünleri Fakültesi,
 Yenişehir/Mersin
 Turkey
 E-mail: frad@mersin.edu.tr

**GFCM SECRETARIAT/
SÉCRÉTARIAT DE LA CGPM**

Abdellah SROUR
Executive Secretary
General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Fisheries and Aquaculture Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Tel.: (+39) 06 57055730
Fax: (+39) 06 57055827
E-mail: abdellah.srou@fao.org

Federico DE ROSSI
Data Compliance Officer
General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Fisheries and Aquaculture Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Tel.: (+39) 06 57053481
E-mail: federico.derossi@fao.org

Dominique BOURDENET
Scientific Editor/Translator
General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Fisheries and Aquaculture Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Tel.: (+39) 06 57056557
E-mail: dominique.bourdenet@fao.org

Davide FEZZARDI
Aquaculture Consultant
General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Fisheries and Aquaculture Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Tel.: (+39) 06 57055459
E-mail: davide.fezzardi@fao.org

Margherita SESSA
Liaison Consultant
General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Fisheries and Aquaculture Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Tel.: (+39) 06 57052827
Fax: (+39) 06 57055827
E-mail: margherita.sessa@fao.org

List of documents

GFCM/CAQ/IX/2015/1	Provisional agenda
GFCM/CAQ/IX/2015/2	Executive report on intersessional activities, recommendations and workplan (2015–2016) of the CAQ and its subsidiary bodies
GFCM/CAQ/IX/2015/3	Aspects related to the reference framework of the CAQ
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.1	Provisional list of documents
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.2	Provisional list of participants
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.3	Report of the eighth session of the Committee on Aquaculture (Paris, France, 13–15 March 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.4	Report of the thirty-seventh session of the GFCM (Split, Croatia, 13–17 May 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.5	Report of the thirty-eighth session of the GFCM (FAO HQ, 19–24 May 2014)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.6	Short notes on 2013–2014 achievements of the Information System for the Promotion of Aquaculture in the Mediterranean (SIPAM), including specific data access rules
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.7	Conclusions of the Regional Aquaculture Conference 2014 “Blue Growth in the Mediterranean and the Black Sea: developing sustainable aquaculture for food security” (Bari, Italy, 9–11 December 2014) (www.aquaculture2014.org)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.8	Report of the Regional conference on “Predicting the market for seabass and seabream” organized by FAO Globefish, Eurofish and GFCM (Turkey, 4–5 November 2014)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9	Conclusions of the ad hoc meeting to launch the GFCM aquaculture multistakeholder platform (AMShP) including strategic areas for aquaculture development (Izmir, Turkey, 12–13 December 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.10	Regional indicators to monitor sustainable development of aquaculture in the Mediterranean and the Black Sea
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.11	Guidelines for the sustainable management of coastal lagoons in the Mediterranean and the Black Sea
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.12	Key elements to develop guidelines on a harmonized environmental monitoring programme (EMP) for marine finfish cage farming in the Mediterranean and the Black Sea.
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.13	Report of the pilot study step I on the identification of indicators and AZA for sustainable aquaculture in Montenegro (Montenegro, July 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.14	Report of the pilot study step III on the implementation of a system of indicators for sustainable aquaculture (Tunisia, November 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.15	Notes on the reorganization of the CAQ, including the GFCM Aquaculture Multistakeholder Platform (AMShP)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.16	Updated glossary of scientific terms of interest for the CAQ
GFCM/CAQ/IX/2015/Dma.2	Aquaculture highlights from the Mediterranean and the Black Sea. FAO-GFCM and Eurofish. 2014

Liste des documents

GFCM/CAQ/IX/2015/1	Ordre du jour provisoire
GFCM/CAQ/IX/2015/2	Rapport exécutif sur les activités intersessions, recommandations et programme de travail (2015-2016) du CAQ et de ses organes subsidiaires
GFCM/CAQ/IX/2015/3	Questions relatives au cadre de référence du CAQ
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.1	Liste provisoire des documents
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.2	Liste provisoire des participants
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.3	Rapport de la 8 ^{ème} session du Comité de l'aquaculture (France, 13-15 mars 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.4	Rapport de la trente-septième session de la CGPM (Croatie, 13-17 mai 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.5	Rapport de la trente-huitième session de la CGPM (siège de la FAO, 19-24 mai 2014)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.6	Aperçu des réalisations du système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) en 2013-2014, y compris les règles spécifiques d'accès aux données
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.7	Conclusions de la Conférence régionale sur l'aquaculture 2014: «La Croissance bleue en Méditerranée et en mer Noire: développer une aquaculture durable à l'appui de la sécurité alimentaire» (Bari, Italie, 9-11 décembre 2014) (www.aquaculture2014.org)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.8	Rapport de la conférence régionale sur «Les prévisions du marché du bar et de la dorade» organisée par FAO Globefish, Eurofish et la CGPM (Turquie, 4-5 novembre 2014)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.9	Conclusions de la réunion ad hoc pour le lancement de la Plateforme aquacole multi-acteurs de la CGPM (AMShP), y compris les domaines stratégiques pour le développement de l'aquaculture (Turquie, 12-13 décembre 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.10	Indicateurs régionaux pour le suivi du développement durable de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.11	Directives pour la gestion durable des lagunes côtières en Méditerranée et en mer Noire
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.12	Éléments clés pour l'élaboration de directives relatives à un programme de suivi environnemental (PSE) harmonisé de la pisciculture marine en cage en Méditerranée et en mer Noire
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.13	Rapport de la phase 1 de l'étude pilote sur la définition d'indicateurs et de zones affectées à l'aquaculture (ZAA) pour une aquaculture durable au Monténégro (Monténégro, juillet 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.14	Rapport de la phase 3 de l'étude pilote sur la mise en œuvre d'un système d'indicateurs pour une aquaculture durable (Tunisie, novembre 2013)
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.15	Questions relatives à la réorganisation du CAQ, y compris la Plateforme aquacole multi-acteurs (AMShP) de la CGPM
GFCM/CAQ/IX/2015/Inf.16	Glossaire actualisé de termes scientifiques d'intérêt pour le CSC
GFCM/CAQ/IX/2015/Dma.2	Aquaculture highlights from the Mediterranean and the Black Sea. FAO-GFCM et Eurofish. 2014

Opening speeches
(in their original language)

Allocutions d'ouverture
(dans leur langue d'origine)

Ms Zakia Driouich
Representative of the Kingdom of Morocco
Secretary General of the Department for Maritime Fisheries of the Kingdom of Morocco

Monsieur le représentant de la FAO au Maroc,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire exécutif,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhennouch, je vous souhaite la bienvenue au Maroc. Nous sommes fiers d'accueillir pour la première fois une session du Comité d'aquaculture, sa neuvième session, qui se tient aujourd'hui à Marrakech. Je vous souhaite la bienvenue dans cette ville impériale. J'espère que vous aurez le temps de la visiter, et notamment son ancienne médina.

Je souhaiterais également remercier les participants de cette session, et en particulier tous ceux qui se sont investis et qui ont contribué à sa préparation et à son bon déroulement.

Mesdames et Messieurs,

De par le monde et comme en témoignent les chiffres de la FAO, les produits issus de l'aquaculture représentent 50 pour cent des produits qui font l'objet d'échanges commerciaux.

Au Maroc, l'aquaculture constitue l'un des cinq projets phares de la nouvelle stratégie de développement et de compétitivité du secteur des pêches maritimes. Cette stratégie, baptisée Halieutis, a été lancée en 2009 et a orienté le développement de l'aquaculture dans un axe de durabilité, avec un double objectif: d'une part, contribuer à la préservation de la ressource halieutique, d'autre part, favoriser la croissance du secteur en créant de la richesse et de l'emploi.

En parallèle de cette stratégie ambitieuse, de ce nouvel élan donné au secteur aquacole, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (l'ANDA) a été créée et joue un rôle important dans la promotion du secteur aquacole au Maroc.

En effet, l'ANDA a lancé un plan d'action qui aspire à poser des fondations solides pour le secteur aquacole. Ce plan se traduit par l'élaboration d'un cadre juridique spécifique à l'aquaculture marine au Maroc permettant de restructurer la filière aquacole, d'instaurer un cadre conforme aux normes internationales et d'assurer une transparence dans la gestion du secteur aquacole tout en donnant davantage de visibilité aux investisseurs.

D'autre part, l'ANDA renforce l'ancrage de la filière aquacole sur le littoral national dans le cadre d'une planification ciblée. Par exemple, la côte méditerranéenne marocaine fait actuellement l'objet d'une étude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement de l'aquaculture. L'objectif de ce plan est d'assurer une bonne exploitation des espaces pouvant accueillir des projets aquacoles, ce qui rejoint la recommandation du CAQ invitant les pays à mettre en place des ZAA

(Zones affectées à l'aquaculture). Aujourd'hui, la stratégie de développement de l'aquaculture au Maroc repose sur cette recommandation.

Comme vous le savez, l'aquaculture est un secteur à fort potentiel et en croissance rapide dans la région de la Méditerranée. Nous sommes tous conscients que cette activité est confrontée à plusieurs défis : durabilité des ressources et des écosystèmes, compétition pour l'espace et la ressource, respect de l'environnement, santé des élevages, qualité et sécurité des produits, diversification et marchés, aménagement du territoire et développement social... pour ne citer que ces importantes questions.

Le développement durable de cette activité dans la région dépend de la réponse que nous donnerons à ces questions cruciales. Je salue les travaux du Comité de l'aquaculture de la CGPM, qui accorde une attention particulière à la nécessité de construire une base de données consolidée qui faciliterait les échanges entre les pays de la Méditerranée dans le but d'assurer une gouvernance harmonieuse de nos secteurs aquacoles et de faire de l'aquaculture en Méditerranée un pôle de compétitivité à l'échelle mondiale.

Je suis convaincue que ces trois jours de dialogue et d'échanges fructueux apporteront des réponses pertinentes et pratiques pour répondre aux attentes de tous concernant le développement durable de ce secteur important et prometteur dans la région de la Méditerranée.

Je souhaite tout le succès à vos travaux et je vous remercie.

Mr Michael Hage
FAO Representative in Morocco

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire exécutif,
Madame la représentante du Royaume du Maroc,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Directeur Général de la FAO, M. José Graziano da Silva, et du Sous-Directeur général du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO, M. Árni M. Mathiesen, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de la neuvième session du Comité de l'aquaculture de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée.

L'aquaculture est probablement le secteur de production alimentaire qui a connu la croissance la plus rapide dans le monde, une tendance qui risque fort de se confirmer dans les années à venir. En 2012, l'aquaculture a établi un nouveau record historique de production en atteignant 90,4 millions de tonnes en équivalent poids vif et le secteur fournit désormais près de la moitié du poisson destiné à la consommation humaine dans le monde. L'offre totale de poissons devrait continuer à augmenter pour atteindre, selon les estimations, 186 millions de tonnes en 2030, avec des quantités égales provenant de la pêche et de l'aquaculture.

La FAO est plus que jamais consciente des défis majeurs qui se posent désormais pour ce secteur en pleine expansion et de la contribution importante que celui-ci est en mesure d'apporter à la sécurité alimentaire. La pêche et l'aquaculture sont une source essentielle d'aliments nutritifs et de protéines pour des milliards de personnes : au niveau mondial, le poisson représente 20 pour cent de l'apport journalier en protéines de presque 3 milliards de personnes. Par ailleurs, le secteur constitue une source de revenus et de moyens de subsistance pour plusieurs millions de personnes puisque, d'après les estimations les plus récentes, 58,3 millions de personnes travaillaient dans le secteur primaire de la pêche de capture et de l'aquaculture en 2012.

C'est dans ce contexte que vient s'inscrire l'initiative récemment lancée par la FAO en faveur de la Croissance bleue afin de promouvoir la gestion et l'utilisation durables des ressources aquatiques et l'adoption d'approches écosystémiques, de stimuler la croissance économique, d'augmenter la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de réduire la pauvreté. Apparue à la Conférence Rio+20 de 2012, la notion d'économie bleue englobe la nourriture, les emplois et les opportunités de développement offertes par les richesses maritimes et côtières. La Croissance bleue met l'accent sur la conservation et la gestion durable des ressources aquatiques et sur l'apport d'avantages équitables pour les communautés côtières qui en dépendent. Pour l'aquaculture, la mise en œuvre de cette initiative signifie promouvoir des politiques et des bonnes pratiques permettant de produire poissons, fruits de mer et plantes marines de façon responsable et durable.

Vingt ans après l'adoption du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, nous avons à présent à relever le défi qui consiste à déployer les ressources nécessaires afin d'encourager la mise en œuvre de ce schéma à l'échelon local, national et régional, de mettre en place des politiques et des cadres juridiques efficaces, de collecter des informations et des données, d'améliorer la surveillance de l'environnement et de renforcer les capacités de gouvernance du secteur. Pour ce faire, il est important de pouvoir compter sur des institutions fiables et efficaces, capables de mettre en œuvre des mécanismes permettant d'adopter une approche écosystémique appliquée à la pêche et l'aquaculture, avec des systèmes fonciers justes et responsables. Tous ces domaines d'actions sont naturellement englobés au sein des objectifs stratégiques de la FAO, notamment l'objectif stratégique numéro 2 qui vise à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables.

Aujourd'hui, il existe un besoin croissant de coopération et de coordination entre toutes les parties prenantes et à tous les niveaux pour assurer un développement durable et responsable du

secteur ainsi qu'une meilleure gouvernance. Les efforts de renforcement des capacités institutionnelles et des processus collaboratifs qui autonomisent les organisations de la société civile et les entités publiques, doivent être multipliés. C'est ici qu'interviennent les organisations régionales de gestion de pêches telles que la CGPM. Par le biais de son Comité de l'aquaculture, la CGPM est en effet en mesure de transposer les priorités mondiales du secteur aquacole à l'échelon régional tout en tenant compte des spécificités propres à la région et aux sous-régions et, inversement, de faire en sorte que les priorités et les enjeux pour la Méditerranée et la mer Noire soient dûment pris en compte dans les stratégies globales.

À cet égard, je tiens à saluer tout particulièrement les efforts qui ont été récemment accomplis pour moderniser votre Commission et qui vont justement dans ce sens. En décembre dernier, le Conseil de la FAO a adopté, à sa 150ème session, l'amendement de l'accord portant création de la CGPM, marquant ainsi le couronnement du processus de réforme entamé en 2011. Le nouvel accord tient compte des tous les éléments nécessaires à la Croissance bleue et comprend notamment un ensemble de dispositions qui conforteront le rôle de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire, et ce, en accord avec les stratégies de la FAO dans ce domaine. Je suis convaincu que la CGPM sera pleinement à la hauteur des tâches qui l'attendent et sera en mesure d'imprimer un nouvel élan au développement durable de l'aquaculture dans toute la région.

Je vous souhaite un bon travail, des résultats fructueux, et je vous remercie pour votre attention.

Mr Abdellah Srour
GFCM Executive Secretary

Madame la représentante du Royaume du Maroc,
Monsieur le représentant de la FAO au Maroc,
Monsieur le Président du CAQ,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les salutations du Président de la CGPM, Monsieur Stefano Cataudella, qui malheureusement n'a pas pu se joindre à nous pour un empêchement majeur de dernière minute. Je souhaite également vous transmettre les salutations de notre collègue Fabio Massa, responsable des questions d'aquaculture au sein du Secrétariat, qui n'est pas présent avec nous aujourd'hui en raison d'une intervention chirurgicale qu'il a subi récemment avec succès. Il a toutefois tenu à superviser lui-même les préparatifs de cette session et je sais qu'il suit vos travaux à distance.

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici avec vous à l'occasion de la neuvième session du Comité de l'aquaculture de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée de la FAO et je tiens à remercier tout particulièrement le Royaume du Maroc pour son hospitalité et son accueil chaleureux ainsi que pour l'excellente organisation de cette session. Je remercie en particulier Mme Zakia Driouch, la Secrétaire générale du Département des pêches et de l'aquaculture, de nous avoir honorés de sa présence qui témoigne de l'importance qu'accorde le Maroc à l'aquaculture et aux activités de la CGPM. Je tiens également à souligner l'excellente collaboration que nous avons eue avec l'Agence nationale du développement de l'aquaculture ANDA tout au long de la préparation de cette session. Je remercie vivement Mme Maarouf, Directrice de l'ANDA, ainsi que ses collaborateurs qui ont assuré d'excellentes conditions de travail. Je remercie également Monsieur Hage, représentant de la FAO à Rabat, d'avoir bien voulu faire le déplacement pour nous faire l'honneur de participer à cette session du Comité de l'Aquaculture et du soutien qu'il apporte toujours à notre Commission.

Vous le savez certainement, l'aquaculture est une activité en plein essor, c'est pourquoi elle se place au cœur des préoccupations et des priorités de la CGPM. Il faut savoir que l'aquaculture est probablement le secteur de production alimentaire qui a connu la croissance la plus rapide dans le monde : l'établissement d'un nouveau record historique de production en 2012 (90,4 millions de tonnes en équivalent poids vif) en est la preuve. Dans un contexte marqué par la demande croissante de nourriture d'une population mondiale qui devrait atteindre 9,6 milliards d'individus en 2050, cette tendance risque fort de se confirmer et l'offre totale de poissons devrait continuer à augmenter pour atteindre, selon les estimations, 186 millions de tonnes en 2030. Elle constitue par ailleurs une source de revenus pour environ 60 millions de personnes.

L'aquaculture constitue de ce fait un aspect clé pour la FAO, désireuse de promouvoir la Croissance bleue et plus que jamais consciente des défis majeurs qui se posent désormais pour ce secteur en pleine expansion.

La CGPM est l'une des rares organisations régionales de gestion des pêches à disposer d'un mandat spécifique pour l'aquaculture. Par le biais de son Comité de l'Aquaculture, elle œuvre en faveur du développement durable de l'aquaculture et de la gestion durable des eaux marines et côtières dans sa zone de compétence.

Je tiens à rappeler d'ailleurs que ce Comité a vu le jour juste après la publication par la FAO, en 1995, de son Code de Conduite pour une pêche responsable et en particulier son Article 9 qui est entièrement consacré au développement responsable de l'aquaculture.

Parmi les succès qu'a connus ce Comité depuis sa naissance, permettez-moi de rappeler les progrès réalisés dans de nombreux domaines dont celui de la transmission des données à travers son

réseau SIPAM, grâce à l'adoption d'une recommandation de la Commission en 2009, celui de l'élaboration d'un système d'indicateurs pour mesurer l'aquaculture durable dans ses multiples dimensions, et la mise en place de zones affectées à l'aquaculture, grâce à l'adoption d'une recommandation en 2012. La liste est longue et je me contenterai d'évoquer l'une des toutes récentes initiatives, qui est la mise en place de la Plateforme aquacole multi-acteurs de la CGPM. Celle-ci a été présentée à la récente Conférence régionale sur l'aquaculture qui s'est tenue à Bari, Italie, en décembre 2014. À cette occasion, le rôle fondamental de ces instruments participatifs pour promouvoir la coopération et partager expériences et connaissances dans ce domaine a largement été plébiscité. Le succès remporté par cette conférence régionale représente une étape fondamentale dans le développement du CAQ et les discussions qui ont eu lieu porteront certainement leurs fruits lors de nos travaux futurs.

Cette neuvième session du Comité de l'aquaculture revêt une importance primordiale car elle sera l'occasion de débattre de plusieurs questions clés concernant la réorganisation de son travail et sa structure, afin de mieux servir les nouveaux objectifs tels qu'ils sont définis dans l'Accord de la CGPM amendé en 2014 et approuvé par la FAO en décembre dernier. La contribution de tous sera particulièrement cruciale pour ouvrir la voie à des nouvelles améliorations et à la modernisation de ce Comité. J'espère ainsi que nous saisissons l'occasion qui nous est offerte par cette session pour poser les jalons d'une nouvelle politique régionale visant à accompagner le développement spectaculaire que connaît actuellement le secteur aquacole, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque sous-région ainsi que des multiples contraintes qui se posent.

Les défis sont nombreux et le travail important, mais je suis tout à fait confiant quant à la volonté de tous les pays d'aller de l'avant et d'œuvrer dans ce sens.

Je vous souhaite un bon travail et je vous remercie pour votre attention.

Proposed reference framework for the Committee on Aquaculture**Proposition de cadre de référence du Comité de l'aquaculture**

1. There shall be established a Committee on Aquaculture which shall monitor trends and promote the sustainable development and responsible management of marine, [inland] and brackish aquaculture in the Area of Application, consistent with an ecosystem approach to aquaculture and shall, in particular:

- (a) support the formulation and execution of the Commission programme of work in respect to all the aquaculture regional priorities identified by the Commission itself;
- (b) foster the liaison with other relevant groups and organizations with a view to promoting a harmonized development of aquaculture;
- (c) assess information provided by Contracting Parties, Cooperating-non Contracting Parties and, as appropriate, relevant aquaculture stakeholders or programmes on production statistics, market data, culture systems, technologies used, farmed species and maintain related databases;
- (d) monitor the development of aquaculture including through the identification, use and regular update of indicators covering the dimensions of sustainability;
- (e) strengthen capacity building with a view to identifying opportunities to sustainably develop aquaculture at the regional and sub-regional level;
- (f) foster bottom-up approaches, partnerships, and other cooperative mechanisms such as multistakeholder platforms enhancing interactions with relevant national and regional organizations, entrepreneurs, farmer associations, institutions, research institutes and the civil society;
- (g) provide independent advice on the technical and scientific basis to facilitate the adoption of recommendations in accordance with Article 8(b) of the Agreement, including on biological, environmental, social, economic and governance related aspects;
- (h) submit, where appropriate, advice and reports to the review panel established pursuant to Rule XVI;
- (i) identify cooperative scientific, technical and research projects and programmes undertaken in the Area of Application and coordinate their implementation; and
- (j) undertake other functions or responsibilities as may be conferred on it by the Commission.

STRUCTURE AND FUNCTIONING OF THE CAQ

CAQ will be coordinated by a Bureau, as regulated in the GFCM Agreement. The Committee shall work through four ad hoc Working Groups (governance and regulatory aspects, environment and aquatic animal health, quality and market of aquaculture of aquaculture products, innovations and knowledge management, including SIPAM tasks) and shall also ensure the required level of coordination with the Working Group of the Black Sea (WGBS) that covers both capture fisheries and aquaculture issues.

An aquaculture multistakeholder platform (AMShP) will act as a consultative body of the CAQ and will support the Committee in providing advice to the Commission towards promoting the sustainable development of aquaculture in the Mediterranean and the Black Sea. The AMShP activities will be led by a Steering Committee composed of key experts and concerned stakeholders such as representatives of public administrations, researchers, aquaculture farmers, aquaculture farmers' organizations, civil society, NGOs, private sector, national and regional aquaculture platforms (or equivalent) and other relevant stakeholders and counterparts at the national and regional level.

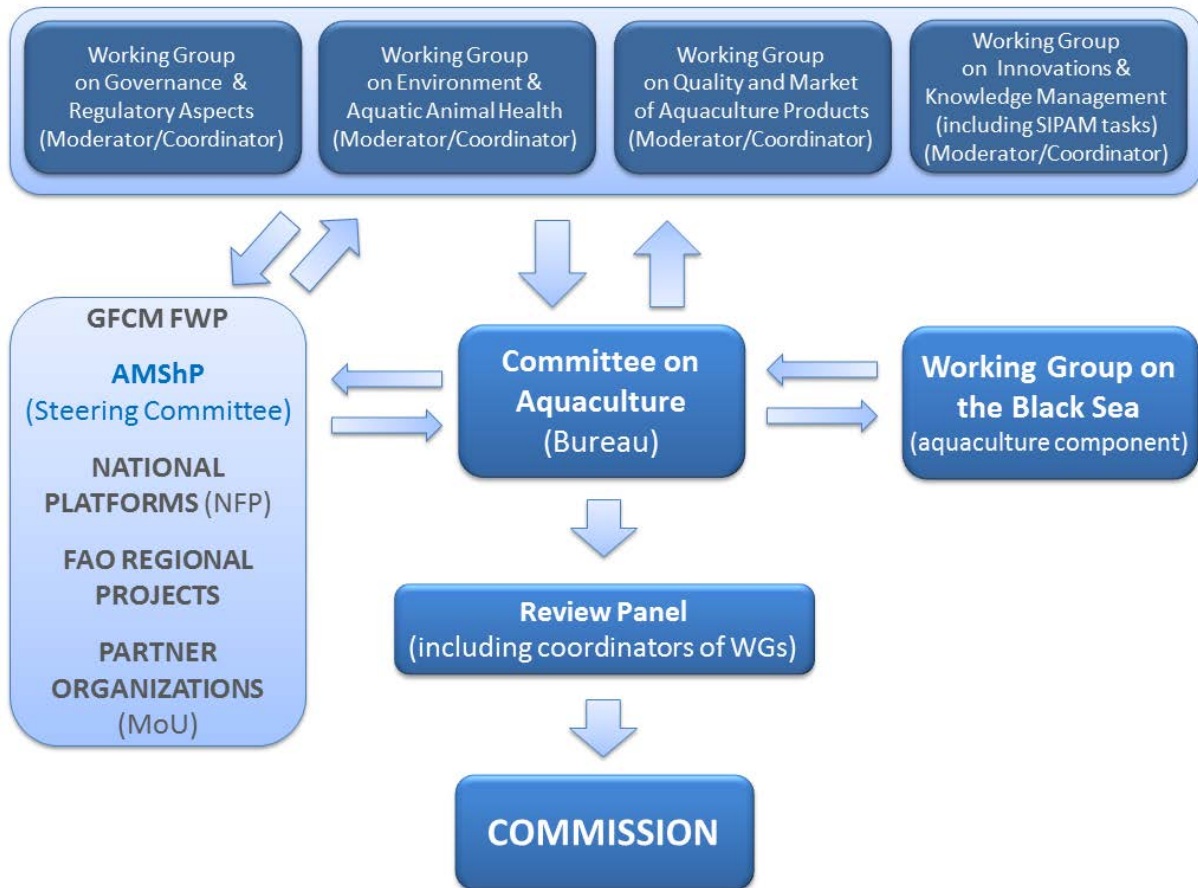
The Committee will provide advice as appropriate and support to the Review Panel foreseen in Article XVI of the Rules of Procedure as well as to the Commission. In addition, it shall provide, acting on the suggestions from each of the ad hoc working groups, a proposal for its yearly work plan to the Commission, and propose ad-hoc technical expert meetings as required. Also, the Committee shall ensure the execution of its work plan as approved by the Commission, in coordination with the GFCM Secretariat.

The ad hoc working groups (WG) will be coordinated by a nominated moderator/coordinator. Coordinators shall work [on a voluntary basis]/[covered by the autonomous budget]. The ad hoc working groups will rely upon ad-hoc expert groups as appropriate.

STILL TO BE DEFINED

- Terms of reference of ad hoc working groups
- Terms of reference of moderators/coordinators
- Terms of reference of the AMShP and its steering committee
- Clearly define the terms of reference and functioning of the AMShP in connection with the regular CAQ activities
- Decide the connection of SIPAM with CAQ as a 1) supportive body of CAQ or 2) include its functions/tasks within the fourth WGs on innovations and knowledge management

Proposed structure and functioning of the CAQ
Proposition de structure et fonctionnement du CAQ



Data aggregation by access level for online consultation of GFCM aquaculture production statistics

Aggrégation des données par niveau d'accès pour la consultation en ligne des statistiques de production aquacole de la CGPM

- **1st level of access: PUBLIC**

- Aggregated data (production amount + economic value)

TIMEFRAME	Up to a defined year
DATA	- Food for human consumption
AGGREGATION LEVEL	- Year - Environment - Area - Species

- Data by Country (production amount + economic value)

TIMEFRAME	Up to a defined year per single country
DATA	- Food for human consumption - Fish and shellfish
AGGREGATION LEVEL	- Year - Environment - Area - Structure of culture - Species

- **2nd level of access: REGISTERED USERS**
[National Focal Points + Secretariat + CAQ Bureau + GFCM Bureau]
 - Data by Country (production amount + economic value)

TIMEFRAME	The whole time series
DATA	<ul style="list-style-type: none"> - Food for human consumption - Fish and shellfish - Eggs - Crustaceans
AGGREGATION LEVEL	<ul style="list-style-type: none"> - Year - Environment - Area - Method of culture - Structure of culture - Species

The ninth session of the Committee on Aquaculture (CAQ) of the General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM) was held in Marrakech, Morocco, from 24 to 26 February 2015. The session was attended by delegates from GFCM Members, observers from the International Organisation for the Development of Fisheries in Eastern and Central Europe (Eurofish), the Centre for Marketing Information and Advisory Services for Fishery Products in the Arab Region (Infosamak), and the International Union for Conservation of Nature (IUCN), as well as representatives of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the GFCM Secretariat. The agenda also included a special session of the Information System for the Promotion of Aquaculture in the Mediterranean (SIPAM), which examined aspects related to online consultation of GFCM aquaculture data. During its ninth session, the Committee reviewed its intersessional activities and the outcomes of its working groups, and discussed important issues regarding its functioning and reorganization in light of the ongoing amendment of the GFCM legal and institutional framework, with a view to proposing a new reference framework to the next annual session of the GFCM. The Committee also endorsed the conclusions of the Regional Aquaculture Conference “Blue Growth in the Mediterranean and the Black Sea: developing sustainable aquaculture for food security” (Italy, December 2014), agreed upon actions towards the development of national aquaculture platforms in order to support the GFCM Aquaculture Multistakeholder Platform (AMShP) and formulated advice on the following aspects: (i) sustainable management of coastal lagoons; (ii) use of regional indicators to monitor sustainable aquaculture development; (iii) use of environmental monitoring programmes (EMP); (iv) aquaculture stock enhancement; and (v) data reporting for the transmission of information on aquaculture production centres. Finally, the Committee adopted its work programme for 2015–16.

Le Comité de l’Aquaculture (CAQ) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée a tenu sa neuvième session à Marrakech, Maroc, du 24 au 26 février 2015. Ont participé à la session des délégués des pays membres de la CGPM, des observateurs de l’Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (Eurofish), du Centre d’information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans la région arabe (Infosamak), et de l’Union internationale pour la conservation de la nature, ainsi que des représentants de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et du Secrétariat de la CGPM. L’ordre du jour prévoyait en outre une séance spéciale consacrée au Système d’information pour la promotion de l’aquaculture en Méditerranée (SIPAM), durant laquelle ont été examinés les aspects relatifs à la consultation en ligne des données de la CGPM sur l’aquaculture. Pendant sa neuvième session, le Comité a passé en revue ses activités ainsi que les résultats de ses groupes de travail pendant la période intersessions et a examiné des questions importantes concernant son fonctionnement et sa réorganisation, à la lumière de la modification en cours du cadre juridique et institutionnel de la CGPM, et ce, en vue de proposer un nouveau cadre de référence à la prochaine session annuelle de la CGPM. Le Comité a par ailleurs approuvé les conclusions de la Conférence régionale sur l’aquaculture «La Croissance bleue en Méditerranée et en mer Noire: développer une aquaculture durable à l’appui de la sécurité alimentaire (Italie, décembre 2014), est convenu d’un certain nombre d’actions à mener en faveur du développement de plateformes aquacoles nationale à l’appui de la Plateforme aquacole multi-acteurs de la CGPM (AMShP) et a formulé des avis sur les aspects suivants: (i) gestion durable des lagunes côtières, (ii) utilisation d’indicateurs régionaux pour le suivi du développement durable de l’aquaculture, (iii) utilisation de programmes de surveillance environnementale, (iv) amélioration des stocks aquacoles et (v) relevé des données pour la transmission d’informations sur les centres de production aquacoles. Enfin, le Comité a adopté son programme de travail pour 2015-16.

ISBN 978-92-5-008770-2 ISSN 2070-6987



9 789250 087702

H418BI/1/05.15